

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Larbi Ben M'Hidi –Oum El Bouaghi

Faculté des lettres et des langues étrangères



Département de français

POLYCOPIE PEDAGOGIQUE

Techniques de recherche

Niveau 3^{ème} année licence

Réalisé par : Dre. SAKER Amina

Octobre 2025

Préambule

Ce polycopié est conçu dans le cadre de la préparation à l'accès au grade de professeur. Il présente le contenu de l'enseignement intitulé *Techniques de recherche* (TDR), rattaché à l'Unité d'Enseignement de méthodologie (UEM) sous le code UEM3.1 et destiné aux étudiants de troisième année licence en langue française. Cette matière est dotée de quatre crédits, pour un coefficient de deux. L'évaluation repose sur une répartition équilibrée entre l'examen et le contrôle continu (50 % / 50 %), et son enseignement s'étend sur l'ensemble de l'année universitaire.

L'objectif central de ce module est d'amener les étudiants à rédiger un document académique conforme aux standards universitaires, en les guidant dans l'élaboration de leur avant-projet, la formulation et la discussion de leur problématique, ainsi que dans la mise en œuvre des principaux outils de collecte de données (questionnaire, enregistrement, observation, etc.).

Le contenu proposé dans ce support pédagogique suit la logique du canevas officiel de mise en conformité du programme. Il s'appuie sur les différentes étapes qui structurent un travail de recherche universitaire et accompagne l'étudiant dans la construction progressive de son projet scientifique. L'accent est mis sur les concepts fondamentaux, les démarches propres à la recherche en sciences humaines et sociales, et les outils nécessaires à la conduite d'une investigation rigoureuse.

Ce polycopié vise ainsi à offrir à chaque étudiant, quel que soit son champ d'étude, les moyens d'interroger les pratiques scientifiques pertinentes et d'acquérir les réflexes méthodologiques indispensables. Il s'agit de l'aider à articuler ses préoccupations intellectuelles et disciplinaires avec les exigences académiques, en l'amenant à construire une démarche de recherche cohérente, informée et scientifiquement fondée.

Objectifs visés

Les objectifs poursuivis dans le cadre de ce module visent à développer chez l'étudiant une compréhension solide et progressive de la démarche de recherche scientifique, ainsi qu'une capacité à la mettre en œuvre de manière autonome et rigoureuse. À cet effet, le module permet :

- **D'acquérir une connaissance générale de la méthodologie de la recherche**, en comprenant ses fondements, ses principes directeurs et ses champs d'application.
- **D'identifier et de maîtriser les différentes étapes d'un processus de recherche**, depuis la formulation d'un sujet jusqu'à l'analyse et l'interprétation des données.
- **D'assimiler les notions essentielles** telles que *méthode, technique, méthodologie* ou *approche*, afin de saisir les distinctions conceptuelles nécessaires à une démarche scientifique structurée.
- **De découvrir et d'utiliser les principales techniques de recherche**, notamment les outils d'enquête tels que le questionnaire, l'entretien, l'observation ou l'enregistrement.
- **D'apprendre à mobiliser ces techniques dans des situations réelles**, en développant un savoir-faire opérationnel dans la collecte, le traitement et l'analyse des données.
- **De comprendre les fondements et les enjeux des techniques documentaires**, en percevant leur rôle central dans la construction d'une recherche fiable et argumentée.
- **De s'initier à l'élaboration d'un projet de recherche**, en adoptant une démarche méthodique, progressive et cohérente.
- **De développer des compétences avancées en recherche bibliographique et en veille documentaire**, en apprenant à repérer, sélectionner et exploiter des sources pertinentes, académiques et actualisées.

Mode d'évaluation du module

Examen /contrôle continu

Les travaux dirigés :

Travail individuel.

Travail de groupe.

Table des matières

Introduction générale

Définition de la recherche scientifique

Caractéristiques fondamentales de la recherche

Finalités de la recherche

Distinction entre méthodologie de la recherche, techniques de recherche et recherche documentaire

PARTIE I – Démarche et méthodologie de la recherche

Chapitre 1 – Fondements de la recherche

- Types de recherche
- Paradigmes de recherche et démarche scientifique
- Problématique, question de recherche, objectifs et hypothèses

Chapitre 2 – Étapes de la recherche scientifique

- Les grandes étapes : choix du sujet, revue de littérature, formulation des hypothèses, choix méthodologique, préparation du terrain, collecte, analyse, rédaction
- Construction d'un plan de travail et élaboration d'un calendrier
- Gestion des risques et anticipation des difficultés

Chapitre 3 – Problématisation et revue de littérature

- Du thème au sujet, puis à la problématique : démarche de précision progressive
- Formulation d'une question de recherche pertinente et faisable
- Revue de littérature : objectifs, critères de sélection, synthèse critique
- Élaboration du cadre théorique et conceptuel

Chapitre 4 – Aspects éthiques de la recherche

- Principes éthiques fondamentaux
- Plagiat, intégrité scientifique et fraude : fabrication et falsification des données
- Comités d'éthique, autorisations institutionnelles et conduite sur le terrain

PARTIE II – Techniques de recherche documentaire et de collecte de données

Chapitre 5 – Recherche documentaire et bibliographique

- Objectifs et enjeux de la recherche documentaire
- Stratégie de recherche : formulation des mots-clés et logique de requête
- Identification des types de documents : ouvrages, articles, thèses, rapports, ressources en ligne
- Utilisation des catalogues, bases de données et moteurs de recherche académiques
- Planification de la recherche documentaire : opérateurs booléens, filtres, veille scientifique

Chapitre 6 – Gestion des références et normes de citation

- Élaboration d'une bibliographie : principes d'organisation et exhaustivité
- Présentation des normes de citation
- Initiation aux logiciels de gestion bibliographique

Chapitre 7 – Techniques de collecte de données

- Questionnaire : types de questions, construction, prétest, administration
- Entretien : directif, semi-directif, non directif ; guide, enregistrement, prise de notes
- Observation : participante ou non, grille d'observation, journal de terrain
- Autres techniques : analyse documentaire, expérimentation, étude de cas

Chapitre 8 – Analyse et traitement des données

- Analyse qualitative : codage, catégorisation, thématisation
- Analyse quantitative : statistiques descriptives, tableaux, graphiques
- Présentation des résultats : choix des figures, articulation avec la problématique et les hypothèses

PARTIE III – Rédaction scientifique et présentation des travaux

Chapitre 9 – Structure d'un mémoire ou d'un rapport de recherche

- Organisation type : introduction, cadre théorique, méthodologie, résultats, discussion, conclusion, bibliographie, annexes
- Rédaction de l'introduction : contextualisation, problématique, objectifs, annonce du plan
- Rédaction de la conclusion : synthèse, limites, perspectives

Chapitre 10 – Style, outils et communication scientifique

- Principes de la rédaction scientifique : clarté, précision, cohérence, transitions
- Mise en forme du document : pages liminaires, titres, numérotation, tableaux, annexes
- Présentation orale : construction du diaporama, gestion du temps, réponses aux questions

Chapitre 11 – Approches modernes de la recherche : TICE, numérique et outils digitaux

- Définition des TICE et transformation des pratiques de recherche
- Ressources numériques : bases de données, bibliothèques digitales, corpus en ligne
- Méthodologie digitale : recherche avancée, opérateurs booléens, gestion documentaire
- Collecte et analyse assistées : questionnaires en ligne, NVivo, SPSS, transcription automatique
- Travail collaboratif : Google Drive, Zotero Groups, plateformes de gestion de projet
- Enjeux et limites : fiabilité, surcharge informationnelle, éthique numérique

Chapitre 12 – Intelligence artificielle et recherche scientifique : apports et défis

- Définition de l'IA et domaines d'application en sciences humaines et sociales
- IA et collecte des données : reconnaissance vocale, extraction, classification
- IA et analyse : traitement qualitatif assisté, modélisation statistique, visualisation
- IA et rédaction académique : reformulation, correction, gestion des références
- Avantages de l'IA : gain de temps, précision, accessibilité
- Limites et vigilance : biais, vérification des données, intégrité scientifique

Chapitre 13 – La recherche mixte : principes et méthodologies

- Définition et intérêt de la recherche mixte
- Modèles principaux : séquentiel explicatif, séquentiel exploratoire, convergent parallèle
- Collecte des données : articulation entre qualitatif et quantitatif
- Analyse mixte : croisement, triangulation, intégration
- Avantages et limites : complémentarité, rigueur, complexité
- Exemple appliqué en didactique du FLE

Chapitre 14 – Erreurs fréquentes dans les mémoires universitaires

- Problématique : imprécision, incohérence, absence de question scientifique
- Cadre théorique : accumulation non structurée, définitions sans articulation
- Méthodologie : outils mal justifiés, échantillon flou, incohérence interne
- Analyse des données : description sans interprétation, erreurs statistiques

- Rédaction scientifique : style non académique, transitions absentes
- Bibliographie : non-respect des normes, sources non fiables
- Stratégies pour éviter ces erreurs

Chapitre 15 – Soutenance du mémoire : préparation et stratégies de réussite

- Finalité de la soutenance : évaluation, argumentation, communication scientifique
- Préparation scientifique : maîtrise du contenu, structuration du discours
- Diaporama : organisation, sobriété visuelle
- Présentation orale : introduction, développement, conclusion
- Posture académique : diction, regard, attitude professionnelle
- Réponses aux questions : précision, esprit critique
- Critères d'évaluation et recommandations finales

Conclusion générale du cours

TD Et Corrigés

Introduction Générale

Définition de la recherche scientifique

La recherche scientifique désigne une démarche systématique visant à produire un savoir nouveau, à approfondir la compréhension d'un phénomène ou à apporter une solution à un problème défini. Elle s'appuie sur des méthodes rigoureuses, vérifiables et reconnues par la communauté scientifique. Concrètement, elle consiste à formuler une problématique, à collecter puis analyser des données selon une procédure structurée, avant d'élaborer des conclusions argumentées et partageables.

Les auteurs soulignent que la notion de recherche scientifique se prête à de multiples définitions, lesquelles varient selon les disciplines et les conceptions épistémologiques. De manière générale, elle peut être appréhendée comme un processus dynamique d'acquisition du savoir ou comme une démarche méthodique d'investigation permettant d'examiner des phénomènes, d'analyser des situations et de proposer des réponses fondées. Sa spécificité réside dans la systématisme et la rigueur qui président à la production des connaissances.

Cette perspective est illustrée par la définition de F. N. Kerlinger, pour qui « *la recherche scientifique est une investigation systématique, contrôlée, empirique et critique des propositions hypothétiques concernant les relations présumées entre les phénomènes de la nature* » (cité par P.-R. Ngongo Disashi, 1999 : 10). Cette formulation met en évidence l'exigence méthodologique propre à toute démarche scientifique.

Appliquée aux sciences humaines et sociales, cette rigueur se traduit notamment par l'obligation d'objectivité. Le chercheur doit travailler à partir de faits observables, mesurables ou vérifiables, en s'inscrivant dans un cadre méthodologique précis et explicite. L'objectivité implique également une mise à distance des opinions personnelles, des croyances et des interprétations subjectives afin de garantir la validité et la fiabilité des résultats.

Le terme *recherche* n'est ainsi employé dans le domaine scientifique que pour désigner des activités répondant à des exigences strictes : une démarche organisée, méthodiquement encadrée, orientée vers la production d'un savoir fiable. Dans un sens plus restreint, la recherche scientifique peut être définie comme un ensemble d'études menées de manière structurée par des spécialistes afin de faire progresser les connaissances dans un domaine donné. Elle repose sur une progression ordonnée — de la problématisation à la publication

— et mobilise la méthode scientifique : observation, formulation d'hypothèses, expérimentation, analyse et conclusion.

2. Caractéristiques principales

La recherche scientifique possède plusieurs caractéristiques essentielles qui en assurent la rigueur, la validité et la crédibilité. Ces traits définitoires permettent de distinguer la démarche scientifique des approches non méthodiques ou intuitionnelles.

▪ Objectivité et rationalité

La recherche vise à décrire et expliquer la réalité de la manière la plus neutre possible. Elle repose sur des arguments logiques, des faits observables et des preuves empiriques, plutôt que sur des opinions ou des croyances personnelles. L'objectivité exige que les résultats soient fondés sur des données vérifiables.

▪ Méthode et systémativité

Chaque étape du processus scientifique obéit à une méthodologie claire : formulation de la problématique, élaboration d'hypothèses, choix des méthodes, collecte et analyse des données. Cette organisation permet de reproduire ou de vérifier les résultats, ce qui constitue une exigence fondamentale de la scientificité.

▪ Vérifiabilité et réfutabilité

Les conclusions d'une recherche doivent pouvoir être contrôlées, reproduites ou éventuellement contestées par d'autres chercheurs. La publication et l'évaluation par les pairs assurent cette transparence. La réfutabilité — la possibilité de démontrer qu'une hypothèse est fautive — constitue un critère central de la démarche scientifique moderne.

▪ Cumulativité

La recherche s'inscrit dans un corpus de connaissances existantes. Elle mobilise l'état actuel de la science (*l'état de l'art*) et contribue à enrichir progressivement ce savoir collectif. Chaque étude prolonge, affine, critique ou dépasse des travaux antérieurs.

▪ Finalité de découverte ou d'application

La recherche peut être **fondamentale**, lorsqu'elle vise principalement à comprendre des phénomènes sans objectif d'application immédiate, ou **appliquée**, lorsqu'elle cherche à résoudre des problèmes concrets d'ordre social, technologique, économique ou éducatif.

Caractéristiques fondamentales selon Miguel de Molinos

Nous présentons également, de manière structurée, les caractéristiques mises en avant par Miguel de Molinos, qui complètent les propriétés générales de la recherche scientifique :

1. **Ensemble ordonné de connaissances**

La science regroupe un système cohérent de connaissances portant sur certains aspects de la réalité, fondé sur des données structurées permettant d'établir des relations entre les phénomènes.

2. **Fondation sur des phénomènes observables**

La recherche part de faits empiriques qui constituent la base de l'analyse : événements, comportements, objets, situations observables.

3. **Formulation d'hypothèses**

La science élabore des hypothèses explicatives pour interpréter les phénomènes et orienter l'investigation.

4. **Explication des phénomènes**

Elle vise à décrire et à comprendre les phénomènes de manière détaillée, en analysant les composantes et les mécanismes.

5. **Recherche de régularités**

Les explications scientifiques cherchent à identifier des régularités ou des lois, à établir des relations de causalité et à permettre des prédictions.

6. **Spécialisation disciplinaire**

Chaque discipline se concentre sur un domaine précis. Toutefois, la démarche scientifique contemporaine tend à valoriser la pluridisciplinarité pour appréhender la complexité du réel.

7. **Objectivité**

La recherche cherche à atteindre une neutralité maximale en produisant des résultats vérifiables et indépendants des opinions personnelles.

8. **Quête de vérité**

La science vise la vérité, même si celle-ci demeure toujours partielle, évolutive et susceptible d'être révisée au contact de nouvelles données.

9. **Caractère historique**

La science évolue au fil du temps et s'inscrit dans des contextes sociaux, culturels et historiques changeants.

10. Fondement rationnel

Toute connaissance scientifique doit être cohérente, logique et fondée sur le raisonnement.

11. Autonomie

La science dispose de ses propres méthodes et critères de validité, tout en entretenant des relations avec les autres champs de connaissance.

12. Rigueur méthodologique

La science se caractérise par la précision de ses analyses, la solidité de ses hypothèses et la cohérence de ses explications.

3. Finalités de la recherche scientifique

La recherche scientifique a pour vocation principale de produire des connaissances fiables, structurées et fondées sur l'analyse rigoureuse des phénomènes naturels, techniques ou sociaux. Elle vise à comprendre le monde qui nous entoure et à fournir des outils permettant d'agir sur celui-ci de manière éclairée. Elle contribue ainsi simultanément à l'enrichissement du savoir et à la résolution de problèmes concrets rencontrés par les individus et les sociétés.

De façon plus précise, la recherche scientifique poursuit plusieurs finalités essentielles :

▪ Production de nouvelles connaissances

Elle a pour mission de découvrir des relations inédites, d'établir des lois, de formuler ou d'affiner des théories, et d'approfondir la compréhension de phénomènes encore peu explorés.

▪ Résolution de problèmes

La recherche répond à des enjeux variés — sociaux, économiques, technologiques, sanitaires, éducatifs — en proposant des solutions fondées sur des données fiables et des analyses systématiques.

▪ Amélioration du bien-être humain

Elle contribue au développement d'innovations, de traitements, de dispositifs ou de politiques publiques améliorant la qualité de vie des individus et le fonctionnement des sociétés.

▪ Développement de la science

La recherche participe à l'évolution des disciplines scientifiques, en élargissant les connaissances existantes, en renouvelant les approches théoriques et en stimulant de nouvelles orientations d'étude.

▪ Aide à la prise de décision

Les résultats de recherche permettent aux institutions, aux entreprises et aux gouvernements de s'appuyer sur des données objectives afin d'élaborer des stratégies, de planifier des actions ou d'évaluer des politiques.

4. Types de recherche

Il existe différentes formes de recherche, classées selon plusieurs critères. Les distinctions les plus courantes opposent la recherche fondamentale à la recherche appliquée, les approches qualitatives aux approches quantitatives, ainsi que les recherches exploratoires, descriptives ou explicatives. Ces catégories permettent de comprendre la diversité des démarches scientifiques et d'adapter les méthodes au phénomène étudié.

1. Recherche fondamentale et recherche appliquée

Recherche fondamentale.

Elle a pour objectif central de produire des connaissances nouvelles ou de développer des cadres théoriques sans viser directement une application pratique. Son ambition est de comprendre les mécanismes qui sous-tendent les phénomènes, qu'ils soient naturels, sociaux, linguistiques ou psychologiques. Elle contribue à l'évolution des concepts, des théories et des modèles explicatifs.

Recherche appliquée.

Elle s'appuie sur les acquis de la recherche fondamentale, ou en génère de nouveaux, pour répondre à des besoins concrets. Son but est de résoudre un problème réel : concevoir un dispositif pédagogique, élaborer un traitement, améliorer une méthode ou optimiser un procédé technique. Elle se traduit souvent par des retombées immédiates ou opérationnelles.

2. Approches qualitative et quantitative

Recherche quantitative.

Cette approche repose sur l'utilisation de données chiffrées, de mesures et d'outils statistiques. Elle permet de tester des hypothèses, d'identifier des tendances, de vérifier des relations entre variables et de produire des résultats généralisables à une population plus

large. Les questionnaires, enquêtes, expérimentations ou statistiques descriptives constituent ses instruments principaux.

Recherche qualitative.

Elle s'intéresse aux significations, aux perceptions, aux motivations et aux expériences vécues. Elle mobilise des données non numériques telles que les entretiens, les observations, les récits ou l'analyse documentaire. Son objectif est d'approfondir la compréhension d'un phénomène dans sa complexité, en prenant en compte les contextes sociaux, culturels ou interactionnels qui le façonnent.

3. Recherches exploratoire, descriptive et explicative

Recherche exploratoire.

Elle intervient lorsque le phénomène est encore peu connu. Sa mission est de clarifier le sujet, d'identifier des pistes, de formuler des questions ou d'élaborer des hypothèses pour des recherches ultérieures.

Recherche descriptive.

Elle vise à présenter de manière détaillée les caractéristiques d'un phénomène, d'un groupe ou d'une situation : qui est concerné, où, quand et comment ? Elle décrit sans nécessairement chercher à expliquer les causes.

Recherche explicative (ou causale).

Elle cherche à comprendre les relations entre variables et à identifier les facteurs responsables d'un phénomène. Elle mobilise souvent des dispositifs expérimentaux ou quasi-expérimentaux.

4. Autres distinctions essentielles

Recherche expérimentale.

Elle consiste à manipuler une variable pour en observer l'effet, tout en contrôlant les autres facteurs susceptibles d'influencer les résultats. Cette démarche permet de dégager des relations causales.

Recherche non expérimentale.

Le chercheur n'intervient pas dans le déroulement des phénomènes : il observe et analyse la réalité telle qu'elle se présente. Cela inclut les enquêtes, observations, études de cas ou recherches documentaires.

5. Combinaison des types de recherche

Dans la pratique, un même projet de recherche peut mobiliser plusieurs approches successives ou complémentaires. Par exemple, une étude peut commencer par une phase qualitative exploratoire, destinée à dégager des pistes, puis se poursuivre par une enquête quantitative pour tester des hypothèses. Le choix d'un type de recherche dépend toujours de la problématique, du contexte, des objectifs visés et des ressources disponibles.

5. Éthique en recherche

L'éthique en recherche regroupe l'ensemble des principes, des règles et des valeurs qui encadrent la conduite des travaux scientifiques. Elle vise à protéger les personnes, à préserver l'intégrité des milieux naturels et sociaux, et à garantir la fiabilité des connaissances produites. Son objectif fondamental est de prévenir les préjudices, de respecter la dignité humaine et d'assurer une pratique scientifique responsable, transparente et intègre.

Principes fondamentaux

▪ Respect des personnes

Ce principe implique la reconnaissance de la dignité et de l'autonomie de chaque individu. Il inclut la protection de la vie privée, la confidentialité des informations recueillies et la lutte contre toute forme de discrimination. Le chercheur doit veiller à adopter une attitude respectueuse et attentive envers tous les participants.

▪ Bienfaisance et non-malfaisance

Les chercheurs sont tenus de maximiser les bénéfices potentiels de leurs travaux tout en réduisant au minimum les risques encourus par les participants, les communautés ou l'environnement. La recherche doit contribuer à améliorer les conditions humaines sans générer de dommages.

▪ Justice

Les avantages, les charges et les responsabilités liés à la recherche doivent être répartis équitablement. Aucun groupe ne doit être privilégié ou défavorisé de manière injustifiée dans la participation à un projet scientifique ou dans l'accès aux bénéfices qui peuvent en découler.

Pratiques éthiques concrètes

▪ Consentement libre et éclairé

Les participants doivent recevoir une information complète, claire et compréhensible concernant les objectifs, les méthodes, les risques, les bénéfices potentiels et leur droit de se retirer à tout moment. Leur accord doit être donné de manière libre, volontaire et explicite.

▪ Protection des données

La gestion des données repose sur l'anonymisation ou la pseudonymisation des informations personnelles, la sécurisation des dispositifs de stockage et le respect strict des lois relatives à la protection des données. Le chercheur doit veiller à garantir la confidentialité tout au long du processus.

▪ Transparence et intégrité scientifique

Les chercheurs doivent respecter les normes de probité intellectuelle : éviter le plagiat, la fabrication ou la falsification de données ; citer correctement les auteurs, les collaborateurs et les sources de financement ; et rendre compte de leurs méthodes de façon claire et honnête.

6. Distinction entre méthodologie de la recherche, techniques de recherche et recherche documentaire

La distinction entre méthodologie de la recherche, techniques de recherche et recherche documentaire constitue un élément central dans la structuration d'une démarche scientifique rigoureuse. Bien que ces trois notions soient étroitement liées et interdépendantes, elles renvoient chacune à des niveaux différents du processus de production de connaissances. Les comprendre et les articuler permet de concevoir une recherche cohérente, solide et scientifiquement fondée.

6.1. Méthodologie de la recherche

La méthodologie de la recherche désigne l'architecture conceptuelle, logique et organisationnelle qui oriente l'ensemble du projet scientifique. Selon Quivy et Van Campenhoudt (2011), elle correspond à « *l'ensemble des principes qui structurent la démarche d'enquête et permettent d'assurer la cohérence interne des opérations de recherche* ».

Elle englobe notamment :

- Le choix du paradigme ou du type de recherche (qualitative, quantitative ou mixte) ;

- La construction du cadre théorique et conceptuel ;
- La formulation des hypothèses ou des questions de recherche ;
- Les stratégies d'échantillonnage ;
- Les modes de collecte et d'analyse des données ;
- Les exigences éthiques liées au terrain et aux participants.

Creswell (2014) souligne à ce propos que la méthodologie constitue un « *plan global reliant les questions de recherche, les données envisagées et les procédures analytiques* ». Elle représente donc un niveau **macro**, celui de l'architecture générale qui confère sens, direction et cohérence à l'ensemble de la démarche scientifique.

6.2. Techniques de recherche

Les techniques de recherche renvoient aux outils concrets, aux instruments pratiques et aux procédures opérationnelles mises en œuvre pour recueillir et traiter les données. Elles se situent à un niveau plus appliqué et instrumental. Blanchet et Gotman (2010) les définissent comme « *les moyens pratiques par lesquels le chercheur recueille l'information nécessaire à la compréhension du phénomène étudié* ».

Elles comprennent, entre autres :

- Les questionnaires standardisés ;
- Les entretiens directifs, semi-directifs ou non directifs ;
- Les observations participantes ou non participantes ;
- L'analyse documentaire ;
- Les expérimentations ;
- Les techniques d'analyse statistique, thématique ou de contenu.

Fortin (2010) précise que les techniques de recherche constituent « *l'application pratique des choix méthodologiques préalablement établis* ». Elles correspondent ainsi au niveau **micro** de la démarche, centré sur les instruments utilisés pour collecter et analyser les matériaux empiriques.

6.3. Recherche documentaire

La recherche documentaire occupe une position intermédiaire. Elle consiste en une **activité systématique de repérage, de sélection, d'extraction et d'analyse critique** des

documents pertinents pour comprendre un objet d'étude. Savoie-Zajc (2007) la décrit comme une démarche visant à identifier et à analyser les sources indispensables à l'élaboration d'un cadre conceptuel cohérent.

Elle mobilise divers types de documents : articles scientifiques, ouvrages, thèses, rapports institutionnels, actes de colloques, bases de données numériques, ressources spécialisées, etc. À travers ces matériaux, la recherche documentaire permet :

- De situer l'objet dans l'état actuel des connaissances ;
- D'identifier les apports, limites et lacunes des travaux antérieurs ;
- De clarifier les concepts et les notions opérationnelles ;
- De justifier les choix méthodologiques et techniques ;
- D'alimenter la construction de la problématique et du cadre théorique.

Hart (1998) insiste sur ce rôle structurant en affirmant que la revue de littérature constitue « *la fondation conceptuelle à partir de laquelle émerge le cadre intellectuel de la recherche* ». La recherche documentaire occupe ainsi un niveau **méso**, puisqu'elle assure la transition entre le cadre théorique général et le terrain empirique.

Synthèse

Ces trois dimensions — méthodologie, techniques et recherche documentaire — s'articulent de manière complémentaire :

- La **méthodologie** fournit la structure rationnelle et conceptuelle de l'enquête (niveau macro) ;
- Les **techniques** en constituent l'opérationnalisation concrète (niveau micro) ;
- La **recherche documentaire** assure la mise en perspective théorique et conceptuelle de l'objet étudié (niveau méso).

Loin d'être interchangeable, ces trois niveaux participent conjointement à la rigueur, à la validité et à la scientificité de toute démarche de recherche.

**Partie I – Démarche et
méthodologie de la recherche**

Chapitre 1 : Fondements de la recherche

Qu'est-ce qu'une problématique ?

La problématique peut être définie comme un « *ensemble des questions pertinentes qui se posent à l'observateur scientifique à propos de phénomènes* » (Moles, 1986). Elle renvoie à une lacune ou à une zone d'ombre dans les connaissances existantes, autrement dit à un manque d'information que seule une investigation méthodique peut combler. Le problème de recherche correspond ainsi à l'écart entre ce que nous savons et ce que nous souhaiterions savoir à propos d'un phénomène donné.

L'élaboration d'une problématique exige une connaissance approfondie des théories, des concepts et des recherches antérieures en lien avec la question étudiée. Elle doit permettre de mettre en lumière :

- **La pertinence scientifique et sociale de la question posée,**
- **Les raisons qui justifient son exploration,**
- **Les enjeux et les retombées attendus,**
- **L'état d'avancement des connaissances,**
- **Les limites, biais et zones d'incertitude identifiées dans la littérature existante.**

Construire une problématique revient ainsi à articuler une intuition initiale, des données issues de la littérature (thèses, mémoires, articles, ouvrages, revues spécialisées, colloques) et les premiers contacts empiriques avec le terrain. Elle dépend directement de la nature de la recherche : s'agit-il de décrire, d'expliquer, de comprendre un phénomène ou d'établir un lien de causalité entre des variables ?

Une problématique englobe souvent **plusieurs problèmes de recherche**, chacun d'entre eux pouvant générer plusieurs **questions de recherche** principales et secondaires. Par ailleurs, il convient d'éviter les formulations fermées du type « *est-ce que... ?* » qui appellent une réponse par oui ou non, ce qui va à l'encontre de la logique exploratoire propre à la démarche scientifique.

Ainsi, au lieu de demander : « *Est-ce que la vidéo aide les étudiants à comprendre un discours scientifique ?* », il est préférable de formuler :

« *Dans quelle mesure la vidéo contribue-t-elle à améliorer la compréhension d'un discours scientifique chez les étudiants ?* »

Les hypothèses

Dans un contexte où les théories se renouvellent et se concurrencent constamment, aucune n'est considérée comme définitivement vraie. Une théorie peut être dépassée ou remplacée à la lumière de nouvelles données. La démarche scientifique ne cherche donc pas à affirmer la véracité absolue d'une théorie, mais plutôt à évaluer sa capacité explicative par rapport à d'autres.

L'hypothèse constitue une **réponse provisoire** à une question de recherche. Issue d'observations préalables, elle propose une explication possible d'un phénomène et permet d'orienter l'investigation. Elle doit établir un **lien de causalité**, donc prédire une relation entre des variables. Une fois la recherche menée, l'hypothèse pourra être confirmée, infirmée ou reformulée.

Les différents types de recherche

La recherche scientifique repose sur trois fondements : **l'observation, l'expérimentation et les lois**. Le chercheur cherche à comprendre la réalité, qu'il faut distinguer de la vérité : la vérité n'est qu'un discours sur la réalité, et non la réalité elle-même.

▪ La validité externe

Un savoir scientifique est potentiellement révisable. Les résultats d'une étude ne sont considérés comme objectifs que lorsqu'ils peuvent être confirmés par d'autres chercheurs indépendants. Il s'agit de vérifier si les résultats établissent un rapport cohérent avec ceux obtenus dans d'autres travaux : c'est le principe de **validité externe**.

▪ Fonctions de la recherche (selon Cheklat, 2014)

Selon Cheklat, la recherche scientifique remplit plusieurs fonctions essentielles :

- Analyser, décrire, expliquer, comprendre, contrôler ou prédire des faits ou des phénomènes ;
- Résoudre un problème identifié sur le terrain ;
- Interroger ou réfuter des résultats issus de recherches antérieures ;
- Expérimenter de nouvelles théories, méthodes ou solutions ;
- Appliquer un modèle ou une pratique à un phénomène observé.

1. La description

La description consiste à déterminer les caractéristiques d'un phénomène et à mettre en évidence ses aspects essentiels. Elle constitue souvent la première étape d'une recherche, car elle permet de dégager les traits significatifs d'une situation ou d'un corpus avant d'envisager une analyse plus approfondie.

2. La classification

Classer consiste à regrouper des phénomènes ou des données selon des critères précis afin de permettre les comparaisons, les rapprochements et la compréhension des relations entre les catégories ainsi établies.

3. L'explication et la compréhension

Expliquer revient à répondre à la question « *pourquoi ?* ». Il s'agit de clarifier les relations entre des phénomènes et de déterminer les causes ou les conditions qui produisent un événement. L'explication scientifique implique :

- Des preuves accessibles à la communauté scientifique,
- L'objectivité dans l'observation,
- La reconnaissance du déterminisme dans les phénomènes,
- La capacité de prévoir les comportements des objets étudiés.

Les démarches scientifiques principales (Dépelteau, 2010)

▪ L'induction

La méthode inductive part de l'observation de faits particuliers pour dégager des lois générales. Elle se fonde sur l'expérience : enquêtes, sondages, analyses statistiques ou approches anthropologiques. Cependant, comme l'a souligné Popper, l'induction ne peut garantir la véracité définitive d'une loi, car l'observation ne peut être exhaustive.

▪ La déduction

La démarche déductive consiste à tirer logiquement une conclusion à partir de prémisses générales admises comme vraies. Elle va du général vers le particulier et repose sur un raisonnement abstrait et théorique.

▪ La démarche hypothético-déductive

Il s'agit de la démarche la plus utilisée dans les sciences modernes. Elle comprend :

1. La formulation de la question de départ ;
2. La formulation d'hypothèses explicatives ;
3. La déduction de conséquences observables ;
4. Le test empirique (vérification ou infirmation) ;
5. L'ajustement ou l'abandon des hypothèses selon les résultats.

Cette démarche est cyclique : si une hypothèse est infirmée, le chercheur reformule de nouvelles hypothèses et relance le processus.

La recherche quantitative et qualitative

▪ Recherche quantitative

Elle repose sur la collecte de données numériques permettant de mesurer, quantifier et tester des relations entre variables. Elle cherche à répondre aux questions « *combien ?* », « *dans quelle mesure ?* », « *quoi ?* ». Elle utilise des instruments tels que les questionnaires, les mesures statistiques ou les modèles quantitatifs.

▪ Recherche qualitative

Elle cherche à comprendre les significations, motivations et perceptions humaines à travers des données non numériques : entretiens, observations, récits, analyse documentaire. Elle répond aux questions « *pourquoi ?* » et « *comment ?* » en explorant la subjectivité des acteurs et les contextes socioculturels.

Ces deux approches sont complémentaires : la recherche qualitative explore et clarifie, tandis que la recherche quantitative mesure et généralise.

Les paradigmes dans la recherche scientifique

Le paradigme correspond à une manière de voir le monde, un cadre général de pensée qui influence la manière d'interpréter les phénomènes. Selon Kuhn (1970), il désigne à la fois :

- L'ensemble des croyances, valeurs et techniques partagées par une communauté scientifique ;
- Les modèles ou exemples concrets utilisés pour résoudre des problèmes scientifiques.

Ainsi, un paradigme constitue une matrice disciplinaire qui oriente la démarche du chercheur et conditionne sa manière d'appréhender la réalité.

Chapitre 2 : Étapes de la recherche scientifique

La conduite d'une recherche scientifique s'appuie sur une démarche progressive et organisée, composée de plusieurs étapes successives. Cette structuration méthodique permet de garantir la cohérence, la rigueur et la validité du travail entrepris. Les principales phases de la recherche vont du choix du sujet jusqu'à la rédaction finale, en passant par la collecte et l'analyse des données.

1. Choix du sujet

La première étape consiste à sélectionner un sujet pertinent, faisable et en adéquation avec les compétences de l'étudiant, ses intérêts, ainsi que les exigences de la discipline. Ce choix doit être formulé de manière précise et ciblée afin d'éviter les sujets trop vastes ou trop généraux qui risqueraient d'entraver la progression du travail.

2. Revue de littérature

Une fois le sujet défini, il est indispensable d'explorer les travaux antérieurs qui s'y rapportent. La revue de littérature permet :

- D'identifier l'état actuel des connaissances ;
- De repérer les notions, théories et concepts essentiels ;
- De dégager les limites, contradictions ou lacunes des recherches précédentes ;
- D'orienter la formulation de la problématique.

Elle constitue une étape fondatrice, puisqu'elle éclaire la pertinence scientifique de la démarche et inscrit le travail dans une continuité intellectuelle.

3. Formulation de la problématique, des questions et des hypothèses

Après l'analyse de la littérature, il devient possible de construire la problématique, d'identifier les problèmes de recherche et de formuler les questions principales et secondaires. L'étudiant peut alors proposer des hypothèses, c'est-à-dire des réponses provisoires fondées sur les observations et les données existantes. Ces hypothèses guideront les choix méthodologiques et serviront de repères pour l'analyse ultérieure.

4. Choix de la méthode

La méthode de recherche doit être adaptée à la problématique et aux objectifs définis. L'étudiant peut opter pour :

- Une approche qualitative,
- Une approche quantitative,
- Ou une approche mixte.

Le choix méthodologique détermine les instruments utilisés (questionnaire, entretien, observation, expérimentation) ainsi que les procédés d'analyse.

5. Préparation du terrain

Cette étape consiste à organiser concrètement la recherche : identifier les lieux d'enquête, obtenir les autorisations nécessaires, définir l'échantillon, préparer les outils de collecte (guide d'entretien, questionnaire, grille d'observation), et planifier le déroulement des investigations.

6. Collecte des données

La collecte des données représente le cœur de la démarche empirique. Elle doit se faire de manière rigoureuse, en respectant les principes éthiques établis. Les données recueillies peuvent prendre différentes formes :

- Réponses à un questionnaire,
- Enregistrements d'entretiens,
- Observations directes,
- Documents ou corpus écrits, visuels ou multimodaux.

La qualité de la collecte conditionne la validité des résultats.

7. Analyse des données

Une fois les données réunies, l'étudiant procède à leur traitement et à leur analyse. Selon la méthode choisie, l'analyse peut être :

- **Qualitative** : codage, catégorisation, émergence de thèmes ;
- **Quantitative** : statistiques descriptives, tableaux, graphiques.

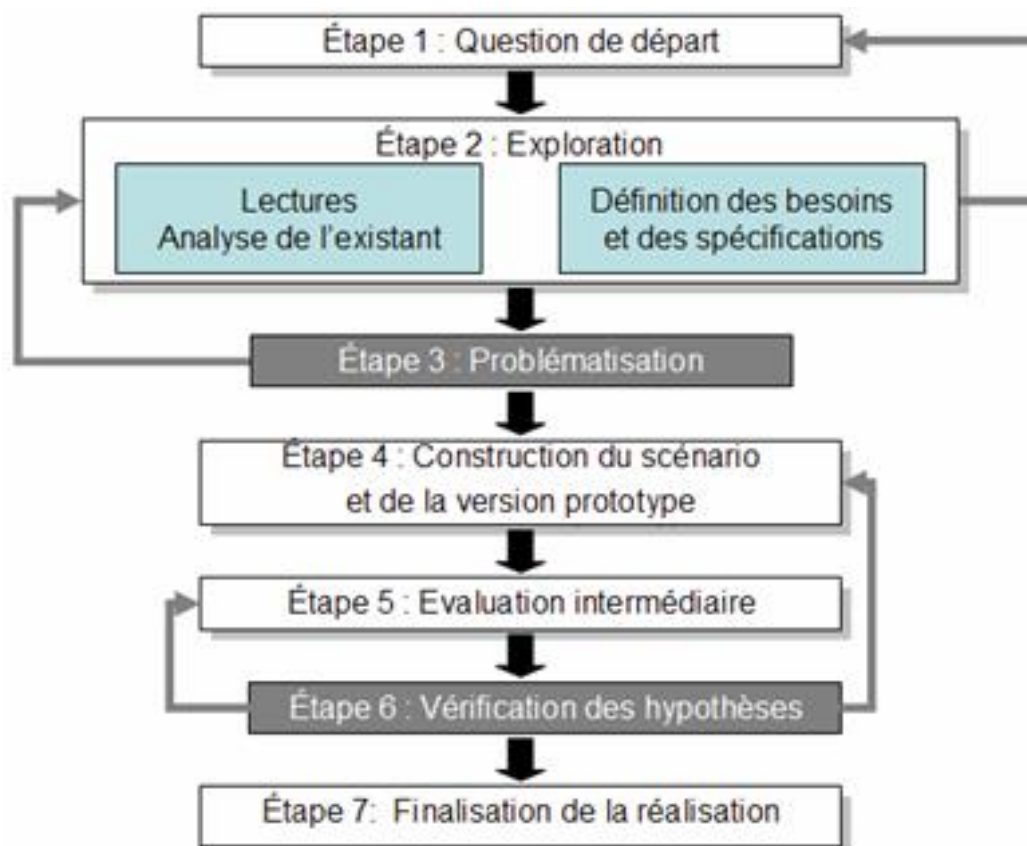
L'analyse doit toujours demeurer en lien direct avec la problématique, les objectifs et les hypothèses posées au départ.

8. Rédaction finale

La rédaction constitue l'étape ultime du processus. Elle doit présenter de manière claire, structurée et cohérente l'ensemble des résultats et des réflexions issues de l'enquête. Le document final comprend généralement :

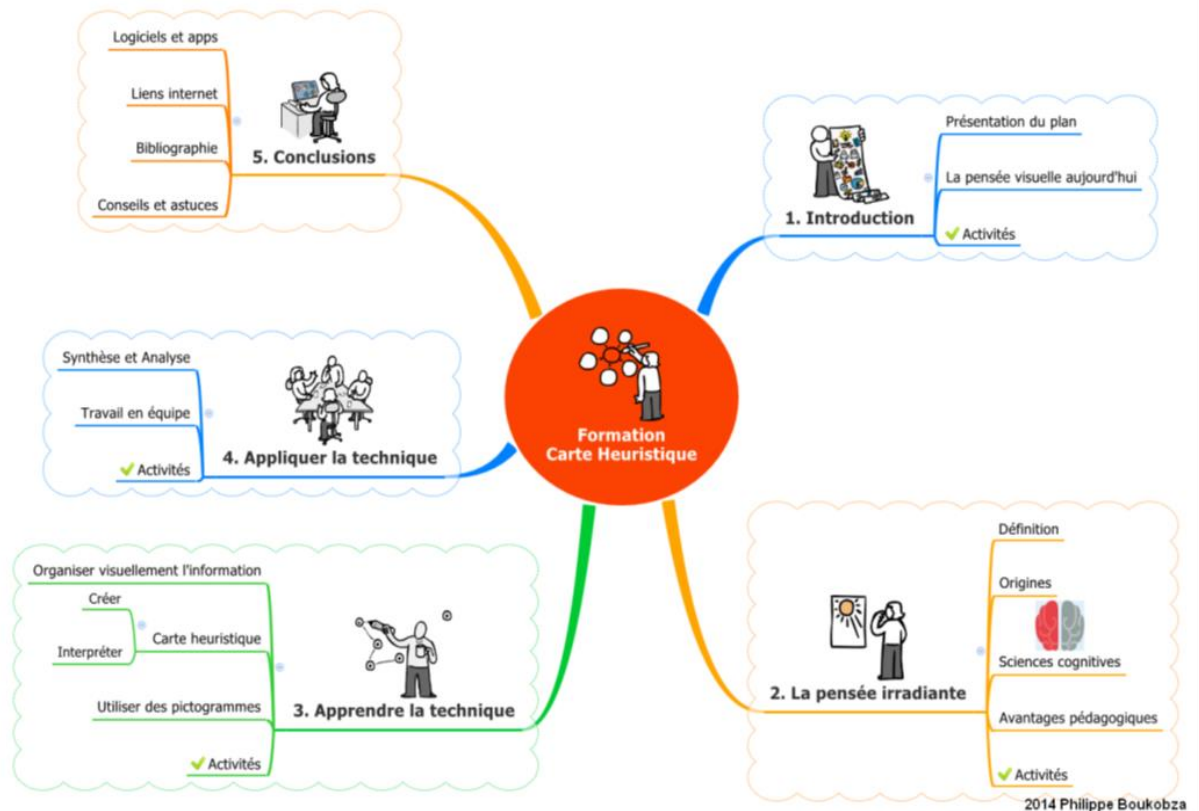
- Une introduction,
- Un cadre théorique,
- Une méthodologie,
- Les résultats,
- Une discussion,
- Une conclusion,
- Une bibliographie,
- Et des annexes.

La rédaction exige un soin particulier dans la formulation, la mise en forme, la citation des sources et la cohérence interne de l'ensemble.



Plan de travail, calendrier et gestion des risques

Pour mener à bien ces différentes étapes, il est indispensable d'établir un **plan de travail** clair, accompagné d'un **calendrier réaliste**. Cela permet d'anticiper les contraintes, de répartir les tâches dans le temps et d'éviter les retards. La **gestion des risques** constitue également une dimension essentielle : imprévus sur le terrain, difficultés d'accès aux participants, problèmes techniques, défaillance d'outils de collecte, etc. Prévoir des solutions alternatives contribue à assurer la continuité du travail.



Chapitre 3 : Problématisation et revue de littérature

La construction d'une problématique et la réalisation d'une revue de littérature constituent deux étapes essentielles de toute démarche scientifique. Elles permettent de passer d'un thème général à un objet de recherche précis, fondé sur des connaissances existantes et orienté par des enjeux pertinents. Ce chapitre expose les principes fondamentaux de cette double opération intellectuelle.

1. Du thème au sujet puis à la problématique

La recherche commence généralement par un **thème large**, souvent formulé en termes généraux et encore imprécis. Ce thème doit être progressivement restreint afin de devenir un **sujet** plus délimité, puis une **problématique** clairement formulée.

Ce passage du général au particulier répond à plusieurs exigences :

- Rendre l'étude **faisable**,
- Éviter la dispersion,
- Définir un **angle spécifique**,
- Et établir une cohérence entre les différentes parties du travail.

La problématique apparaît lorsque l'on identifie un **manque**, une **tension**, une **contradiction** ou une **zone d'ombre** dans les connaissances disponibles. Elle doit refléter un questionnement réel et scientifiquement justifié.

2. Formuler une question de recherche pertinente

La question de recherche constitue le cœur de la problématique. Elle doit être :

- **Claire**,
- **Précise**,
- **Pertinente**,
- **Réalisable dans les limites du terrain et du temps**,
- Et cohérente avec les objectifs de l'étude.

Une question pertinente ne porte pas sur une évidence et ne se formule pas de manière fermée (questions oui/non). Elle doit susciter une exploration, conduire à des analyses et ouvrir des pistes d'interprétation.

Exemple :

Au lieu de demander « *Est-ce que les supports vidéo aident les étudiants ?* », on formulera :
« *Dans quelle mesure les supports vidéo facilitent-ils la compréhension des discours scientifiques chez les étudiants ?* »

3. La revue de littérature : objectifs et principes

La revue de littérature constitue le moment où l'étudiant se confronte aux travaux déjà réalisés sur son sujet. Elle vise à :

- Situer l'objet dans l'état actuel des connaissances ;
- Identifier les apports et les limites des études antérieures ;
- Repérer les débats, tensions ou contradictions dans la littérature ;
- Définir les concepts et les cadres théoriques mobilisés ;
- Dégager les lacunes permettant de justifier la recherche à venir.

La revue de littérature ne se limite pas à une accumulation de résumés. Elle exige une **synthèse critique**, une capacité à comparer, à organiser et à réinterpréter les travaux existants.

Elle repose sur une sélection rigoureuse des sources : ouvrages, articles scientifiques, thèses, mémoires, actes de colloques, ressources institutionnelles ou bases de données académiques.

4. Critères de sélection des sources

Pour mener une revue de littérature de qualité, il convient de privilégier :

- Les **sources académiques reconnues**,
- Les **recherches récentes**,
- Les **travaux directement liés à la problématique**,
- Les **écrits théoriques et empiriques** utiles à la définition de l'objet,
- Et les documents permettant de dégager des **enjeux conceptuels et méthodologiques**.

La fiabilité et la pertinence des sources doivent satisfaire des critères comme l'autorité de l'auteur, la date de publication, la qualité de l'argumentation, la clarté des méthodes utilisées et la valeur scientifique de la revue ou de l'éditeur.

5. Élaboration du cadre théorique et conceptuel

À partir de la revue de littérature, l'étudiant construit son **cadre théorique**, c'est-à-dire l'ensemble des notions, théories et modèles qu'il mobilisera pour analyser son objet. Le cadre théorique permet de :

- Donner un ancrage scientifique au travail ;
- Clarifier les concepts utilisés ;
- Relier la problématique aux approches disciplinaires ;
- Et orienter l'analyse future.

Le **cadre conceptuel**, quant à lui, est la structuration des concepts fondamentaux et des relations entre ces concepts. Il constitue un outil d'interprétation qui guide la lecture des données.

6. La revue de littérature comme fondation de la problématique

La revue de littérature permet de mettre en lumière :

- Ce que l'on sait déjà du phénomène,
- Ce que l'on ignore encore,
- Ce qui a été étudié,
- Ce qui reste à explorer,
- Et ce qui fait débat.

Elle éclaire les choix méthodologiques, justifie les hypothèses et contribue à renforcer la légitimité scientifique de l'étude. C'est dans cette articulation entre les **connaissances existantes** et les **lacunes repérées** que prend forme une problématique solide et argumentée.

L'éthique occupe une place centrale dans toute démarche scientifique. Elle constitue l'ensemble des principes, valeurs et règles qui encadrent la conduite d'une recherche afin de garantir le respect des personnes, la protection du milieu naturel et la fiabilité des connaissances produites. Le respect de ces normes éthiques est une condition indispensable pour assurer l'intégrité scientifique et la crédibilité du travail réalisé.

1. Principes éthiques fondamentaux

▪ Le respect des personnes

La recherche doit reconnaître la dignité, l'autonomie et les droits de chaque participant. Cela implique la protection de la vie privée, l'assurance de la confidentialité des données, l'absence de toute forme de discrimination ainsi que la nécessité d'un comportement respectueux et responsable de la part du chercheur.

▪ La bienfaisance et la non-malfaisance

Le chercheur doit toujours chercher à maximiser les bénéfices potentiels de son étude et à minimiser les risques pour les personnes impliquées. Il doit veiller à ce qu'aucun dommage physique, psychologique ou social ne soit infligé aux participants ou aux communautés concernées.

▪ La justice

La distribution des avantages et des charges liés à la recherche doit être équitable. Aucun groupe ne doit être privilégié ou pénalisé sans raison valable. La justice garantit l'accès équitable aux retombées de la recherche et une sélection juste des participants.

2. Pratiques éthiques concrètes

▪ Le consentement libre et éclairé

Avant toute participation, les personnes concernées doivent recevoir une information complète, claire et compréhensible concernant les objectifs de l'étude, ses étapes, les risques éventuels, les bénéfices possibles, ainsi que leur droit de se retirer à tout moment sans préjudice. Leur consentement doit être donné de manière libre, volontaire et explicite.

▪ La protection des données

Le chercheur est tenu d'assurer la confidentialité des informations recueillies. Cela passe par l'anonymisation ou la pseudonymisation des données personnelles, la sécurisation des

supports de stockage et le respect des réglementations liées à la protection des données. Les informations doivent être utilisées uniquement dans le cadre de la recherche.

▪ L'intégrité scientifique et la transparence

Le chercheur doit adopter une conduite honnête et rigoureuse :

- Il évite toute forme de plagiat,
- Il s'abstient de falsifier ou de fabriquer des données,
- Il cite de manière correcte les auteurs, collaborateurs et sources de financement,
- Et il rend compte de ses procédures méthodologiques avec clarté.

3. Cadres institutionnels et autorisations

Dans de nombreuses disciplines, notamment lorsque la recherche implique des êtres humains, des enfants, ou des données sensibles, une autorisation institutionnelle est requise.

Les comités d'éthique ont pour mission de :

- Évaluer les risques liés aux projets de recherche ;
- Vérifier la conformité des pratiques aux règles éthiques ;
- Protéger les participants ;
- Et garantir l'intégrité scientifique.

Ces dispositifs assurent que les travaux menés respectent les normes internationales en matière d'éthique et protègent à la fois le chercheur et les personnes impliquées.



PARTIE II

Techniques de recherche documentaire et de collecte de données

Chapitre 5 : Recherche documentaire et bibliographique

La recherche documentaire occupe une place essentielle dans toute démarche scientifique. Elle permet à l'étudiant de situer son travail dans l'état actuel des connaissances, d'identifier les sources pertinentes, de comprendre les débats théoriques liés à son sujet et de construire progressivement son cadre conceptuel. La maîtrise de cette étape conditionne la qualité de l'ensemble du projet de recherche.

1. Objectifs et principes de la recherche documentaire

La recherche documentaire a pour objectif d'identifier, de sélectionner et d'analyser les documents pertinents relatifs au thème étudié. Elle consiste à repérer les sources disponibles - imprimées ou numériques - et à les exploiter de manière critique. Cette démarche permet de :

- Clarifier le sujet,
- Définir les mots-clés et concepts essentiels,
- Repérer les travaux antérieurs,
- Mettre en évidence les approches théoriques dominantes,
- Et dégager les lacunes ou problématiques émergentes.

La recherche documentaire suit une méthodologie ordonnée, allant du général au particulier, et mobilise une variété d'outils : catalogues de bibliothèques, bases de données académiques, moteurs de recherche spécialisés, encyclopédies, dictionnaires, articles scientifiques, etc.

2. Étapes de la recherche documentaire

Une recherche documentaire efficace repose sur cinq étapes principales :

- (1) la préparation de la recherche,
- (2) la sélection des sources d'information,
- (3) la localisation des documents,
- (4) l'évaluation critique des sources,
- (5) et leur exploitation pour élaborer une synthèse.

2.1. Préparer sa recherche

Préparer sa recherche consiste à définir le sujet de manière claire et à identifier les concepts fondamentaux autour desquels s'articulera l'enquête documentaire. Cette étape vise à cerner le sujet, à préciser la problématique et à identifier les besoins documentaires.

▪ **Définir le sujet**

Le choix du sujet doit être guidé par les intérêts de l'étudiant, par ses connaissances initiales et par la pertinence du thème dans le champ disciplinaire. Ce choix doit être exprimé dans une phrase concise et signifiante.

▪ **Première approche documentaire**

Avant d'approfondir, il est conseillé de consulter des ouvrages généraux permettant d'obtenir un premier aperçu :

- Dictionnaires,
- Encyclopédies,
- Manuels,
- Articles de synthèse.

Ces documents fournissent un cadre général qui facilite la compréhension des enjeux du sujet.

2.2. Cerner le sujet : méthode QQQOCP et carte mentale

Pour délimiter le sujet, deux outils complémentaires peuvent être mobilisés :

▪ **La méthode QQQOCP**

Cette méthode repose sur six questions fondamentales :

- **Qui ?** : identifier les acteurs et parties prenantes ;
- **Quoi ?** : définir les aspects et dimensions du sujet ;
- **Quand ?** : situer le phénomène dans le temps ;
- **Où ?** : préciser le cadre géographique ;
- **Comment ?** : examiner les approches, processus ou contextes ;
- **Pourquoi ?** : expliciter l'intérêt, l'enjeu ou la raison d'être du sujet.

Elle permet une exploration systématique et approfondie du thème.

▪ **La carte mentale**

La carte mentale est un outil visuel qui organise les idées autour d'un concept central. Elle facilite :

- La hiérarchisation des informations,
- L'identification des sous-thèmes,
- Les liens entre concepts,
- Et la structuration du futur plan.

Sa flexibilité permet d'ajouter, déplacer ou reformuler les éléments au fur et à mesure.

2.3. Formuler le sujet

Le sujet doit être formulé en une phrase courte contenant des concepts-clés.

Chaque terme important constitue un mot-clé potentiel pour interroger les bases de données. Il est recommandé, pour chaque concept, d'identifier des synonymes, des termes associés et leur traduction en anglais afin d'élargir la recherche.

3. Évaluer la qualité et la pertinence des sources

3.1. Évaluer la qualité des sources

Un travail scientifique doit s'appuyer sur des documents fiables. L'évaluation des sources prend en compte :

- L'auteur ou l'éditeur de la ressource ;
- La date de publication ;
- L'adresse du site (domaine) pour les sources en ligne ;
- La notoriété de l'éditeur ou de la revue ;
- La structuration et l'argumentation du contenu ;
- La présence de références bibliographiques.

Sur Internet, toute information dont la provenance est incertaine doit être écartée.

▪ À partir d'un ouvrage ou d'un périodique

Il convient d'examiner la page de titre, la table des matières, le résumé, les références et la structure générale.

3.2. Évaluer la pertinence des sources

La pertinence d'un document dépend de son adéquation avec le sujet étudié. Quelques éléments essentiels permettent de la mesurer :

- Le titre,
- Le résumé (abstract),
- La table des matières,
- Les tableaux ou graphiques,
- La nature du document (recherche, vulgarisation, pédagogie),
- L'introduction et la conclusion.

Ces éléments permettent une exploration rapide tout en offrant une vision précise du rôle que le document peut jouer dans la recherche.

4. Traiter et exploiter les informations

Traiter une source consiste à extraire les informations essentielles, à les synthétiser, à reformuler les idées et à distinguer l'essentiel de l'accessoire. La prise de notes doit privilégier :

- Les données chiffrées,
- Les idées importantes,
- Les citations exactes lorsque nécessaire.

Il s'agit ensuite d'organiser ces informations en un plan structuré comportant : idées principales, idées secondaires et conclusion provisoire.

Le respect de la propriété intellectuelle est impératif : citations, références et droits d'auteur doivent être rigoureusement mentionnés.

5. Difficultés fréquentes

Deux difficultés majeures apparaissent souvent :

▪ Sujet trop général

Risques :

- Abondance excessive de documents,
- Traitement superficiel,

- Dispersion.

Solution :

- Restreindre le sujet par période, population, zone géographique ou angle précis.

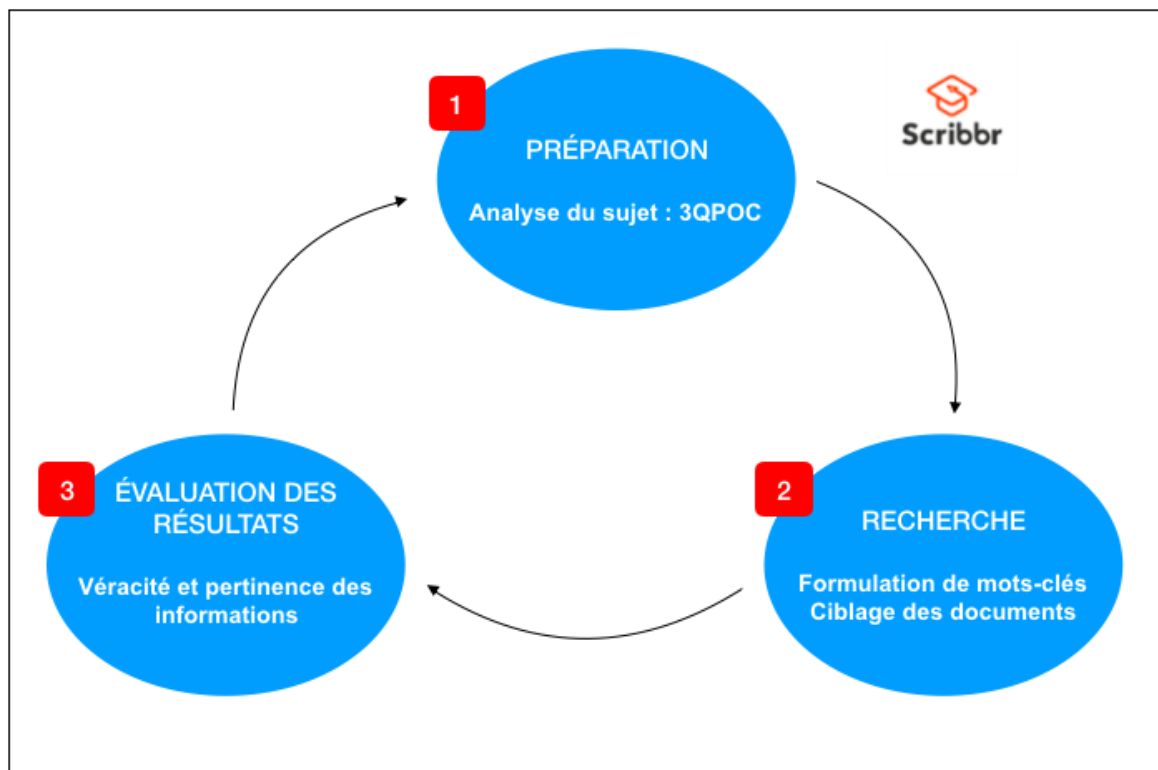
▪ **Sujet trop pointu**

Risques :

- Difficulté à trouver des documents pertinents,
- Sources rares ou difficiles d'accès.

Solution :

- Replacer le sujet dans un contexte plus large,
- Élargir l'approche théorique ou disciplinaire.



Chapitre 6 : Gestion des références et normes de citation

La gestion des références constitue une étape incontournable dans tout travail de recherche. Elle garantit la transparence intellectuelle, permet de situer le travail dans un

cadre scientifique, et témoigne du respect des principes d'intégrité et de rigueur. Une bonne maîtrise des normes de citation facilite non seulement la rédaction, mais aussi la validation académique du travail.

1. La bibliographie

La bibliographie regroupe l'ensemble des documents consultés et cités dans un travail scientifique. Elle doit être complète, précise et présentée selon une norme de référence clairement définie. Une bibliographie bien élaborée permet :

- D'appuyer les arguments avancés,
- De montrer la crédibilité des sources utilisées,
- De situer la recherche dans un champ théorique,
- Et d'éviter le plagiat.

1.1. Présentation des références

Les références doivent être classées selon des critères établis :

- Par ordre alphabétique des auteurs,
- Ou parfois par ordre chronologique, selon les exigences institutionnelles.

Chaque référence doit être présentée avec précision : nom de l'auteur, initiales, date de publication, titre, lieu d'édition, maison d'édition, numéro de volume, pages, DOI, etc.

1.2. Utilisation de bibliothèques universitaires

Les bibliothèques universitaires offrent des ressources variées : manuels, dictionnaires, ouvrages spécialisés, périodiques, encyclopédies, dépôts numériques, bases de données internationales.

Éléments à vérifier dans une bibliothèque :

- Classification par spécialité,
- Disponibilité des ouvrages,
- Possibilité d'emprunt,
- Existence d'espaces de travail,
- Accès à des bibliographies spécialisées.

2. Citations et références dans le texte

La citation consiste à reprendre, dans un travail scientifique, les propos exacts d'un auteur ou à reformuler ses idées en en respectant le sens. Toute citation doit être accompagnée d'une référence permettant d'identifier l'auteur et l'origine du document.

2.1. Les raisons de citer

Citer permet :

- De justifier un argument ou un concept,
- De mettre en valeur le travail d'un auteur,
- D'éviter l'appropriation indue des idées,
- De montrer que l'on s'appuie sur des sources fiables,
- De permettre au lecteur de vérifier l'information.

2.2. Types de citations

Il existe deux formes principales de citations :

▪ La citation directe courte

Utilisée pour reprendre exactement les mots d'un auteur. Elle est intégrée dans le texte, entre guillemets, lorsqu'elle ne dépasse pas trois lignes.

▪ La citation directe longue

Lorsque la citation dépasse trois lignes, elle est mise en retrait, sans guillemets, en caractère plus petit ou italique selon les normes adoptées.

▪ La citation indirecte ou paraphrase

Elle consiste à reformuler les idées d'un auteur avec ses propres mots tout en respectant l'esprit du texte. La référence reste obligatoire.

3. Principes de la norme APA 7

La norme APA 7 est largement utilisée dans les sciences humaines et sociales. Elle impose un système auteur-date-page, incluant les références dans le texte et en bibliographie.

3.1. Citation dans le texte

Une citation doit inclure :

- Le nom de l'auteur,
- L'année de publication,
- Le numéro de page pour une citation directe.

Exemples :

- *Selon Durkheim (1895, p. 42)...*
- *(Durkheim, 1895, p. 42).*

3.2. Références dans la bibliographie

Les références sont classées par ordre alphabétique et présentées de manière standardisée.

Exemple :

Durkheim, E. (1895). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris : Alcan.

Les éléments principaux sont :

- Auteur(s),
- Année,
- Titre (en italique pour les ouvrages),
- Édition,
- Éditeur,
- Pages,
- DOI ou URL si nécessaire.

4. Outils de gestion bibliographique

Des logiciels spécialisés (Zotero, Mendeley, EndNote...) facilitent la gestion des références. Ils permettent :

- D'enregistrer des sources,

- D'organiser des bibliographies,
- De générer automatiquement des citations,
- D'intégrer les références directement dans un document Word ou PDF.

Ils aident également à éviter les erreurs de citation, les doublons et les oublis.

5. Prévenir le plagiat

Le plagiat constitue une faute grave contre l'intégrité scientifique. Il consiste à s'approprier partiellement ou totalement le travail d'autrui sans le citer. Pour l'éviter :

- Citer toutes les sources utilisées,
- Reformuler correctement les idées en paraphrase,
- Utiliser les moteurs de recherche et logiciels antiplagiat,
- S'assurer que les citations sont fidèles aux textes originaux.

Le respect des normes de citation garantit la transparence et la rigueur scientifique du travail.

Chapitre 7 : Techniques de collecte de données

La collecte des données constitue une étape centrale de toute recherche scientifique. Elle permet de réunir les informations nécessaires pour répondre à la problématique, tester les hypothèses ou explorer un phénomène. Les techniques utilisées varient selon la nature du

sujet, les objectifs de l'étude, le contexte d'enquête et les ressources disponibles. Une bonne maîtrise de ces techniques garantit la qualité et la fiabilité des résultats obtenus.

1. Le questionnaire

Le questionnaire est une technique de collecte qui consiste à interroger un ensemble de personnes à l'aide d'un formulaire structuré. Il permet d'obtenir rapidement des données précises auprès d'un échantillon plus ou moins large.

1.1. Définition et intérêt

Le questionnaire permet de :

- Recueillir des informations standardisées,
- Comparer les réponses entre elles,
- Mesurer des opinions, attitudes ou comportements,
- Collecter des données quantitatives analysables statistiquement.

1.2. Types de questions

Les questions peuvent être :

- **Fermées**, lorsqu'elles offrent un choix limité de réponses ;
- **Ouvertes**, lorsqu'elles laissent le répondant s'exprimer librement ;
- **Semi-ouvertes**, combinant les deux formes.

Les questions doivent être formulées de manière claire, simple et non directive afin d'éviter les biais.

1.3. Construction du questionnaire

La construction d'un questionnaire suppose :

- Une introduction précisant l'objectif de l'enquête,
- Une structure logique allant du général au particulier,
- Des consignes simples et explicites,
- Un enchaînement cohérent des questions,
- La suppression des ambiguïtés ou redondances.

1.4. Prétest et administration

Avant la diffusion finale, un **prétest** auprès d'un petit groupe permet de vérifier la clarté des questions et la durée d'administration.

Le questionnaire peut être administré :

- En présence (papier),
- À distance (en ligne),
- Ou par entretien assisté.

2. L'entretien

L'entretien est une technique de collecte qualitative consistant à interroger une personne ou un groupe afin de recueillir ses perceptions, expériences, représentations ou motivations.

2.1. Types d'entretiens

On distingue généralement :

- **L'entretien directif**, guidé par des questions précises ;
- **L'entretien semi-directif**, structuré autour d'un guide d'entretien ;
- **L'entretien non-directif**, où le participant parle librement à partir d'un thème général.

2.2. Préparation du guide d'entretien

Le guide d'entretien sert à orienter la discussion. Il doit contenir :

- Des questions ouvertes ;
- Des relances ;
- Des thèmes à aborder ;
- Un ordre logique.

2.3. Techniques d'enregistrement et prise de notes

L'entretien peut être enregistré (audio ou vidéo), avec le consentement du participant. La prise de notes complète l'enregistrement en relevant les éléments non verbaux ou contextuels.

2.4. Transcription et analyse

Les entretiens doivent être transcrits de manière fidèle afin de permettre une analyse thématique, de contenu ou discursive.

3. L'observation

L'observation consiste à examiner directement des comportements, pratiques, interactions ou situations dans leur contexte naturel.

3.1. Observation participante et non participante

- **Observation participante** : le chercheur s'intègre au groupe étudié ;
- **Observation non participante** : il reste extérieur à la situation.

3.2. Grille d'observation

Une grille d'observation précise les aspects à observer : comportements, paroles, gestes, objets, fréquence des actions. Elle assure systématiquement et objectivité.

3.3. Journal de terrain

Le journal de terrain permet de consigner :

- Les impressions du chercheur,
- Les situations observées,
- Les éléments contextuels,
- Les hypothèses émergentes.

4. Analyse documentaire

L'analyse documentaire consiste à recueillir et examiner des documents existants : textes, images, corpus multimédias, rapports, archives, publications institutionnelles, annonces, articles de presse, etc. Elle est utile lorsque le terrain n'est pas directement accessible ou lorsque l'étude nécessite un appui sur des sources déjà produites.

5. L'expérimentation

L'expérimentation vise à vérifier une hypothèse en manipulant une variable afin d'observer ses effets sur une autre variable. Elle permet de proposer des relations causales à partir d'un protocole rigoureux.

5.1. Les étapes essentielles

- Formulation de l'hypothèse,
- Choix des variables,
- Constitution des groupes (témoin et expérimental),
- Administration du traitement,
- mesure des effets,
- Comparaison des résultats.

6. Triangulation des données

Pour renforcer la validité de la recherche, il est souvent recommandé d'utiliser une combinaison de techniques, appelée **triangulation**. Elle permet d'obtenir des données plus riches et plus fiables en croisant plusieurs sources :

- Questionnaires + entretiens + observations,
- Documents + entretiens,
- Données statistiques + données qualitatives.

Cette approche maximise la profondeur d'analyse et réduit les biais.

Chapitre 8 : Analyse et traitement des données

L'analyse et le traitement des données constituent une étape décisive de la recherche scientifique. Elles permettent de donner sens aux informations recueillies sur le terrain et de

vérifier la validité des hypothèses formulées. Ce travail analytique doit être rigoureux, systématique et cohérent avec la problématique et les objectifs de l'étude.

Selon la nature des données collectées, l'analyse peut relever d'une approche **qualitative**, **quantitative**, ou combiner les deux. Dans tous les cas, il s'agit de transformer des données brutes en résultats interprétables et argumentés.

1. Principes généraux de l'analyse des données

L'analyse commence dès la phase de collecte : le chercheur repère les éléments saillants, relève les informations récurrentes et note les premières interprétations intuitives. Ces observations préliminaires doivent cependant être confirmées par un traitement méthodique et systématique des données.

L'analyse repose sur trois principes fondamentaux :

- **La cohérence**, en lien direct avec la problématique ;
- **La transparence**, qui permet la vérification des procédures ;
- **La rigueur**, qui impose un traitement complet et objectif des données.

2. Analyse qualitative

L'analyse qualitative vise à comprendre en profondeur les significations, perceptions, attitudes, pratiques et représentations des participants. Elle s'applique généralement aux entretiens, observations, documents ou corpus discursifs.

2.1. Codage des données

Le codage consiste à attribuer des étiquettes (codes) à des segments de discours ou d'observation. Ces codes peuvent être :

- **Déductifs**, issus du cadre théorique,
- **Inductifs**, émergents des données elles-mêmes.

Le codage se fait ligne par ligne ou unité par unité, selon la nature du corpus.

2.2. Catégorisation

Les codes sont ensuite regroupés en **catégories** ou **thèmes**, permettant de structurer les données. Cette étape aide à :

- Repérer les tendances,
- Dégager les régularités,
- Identifier les divergences ou contradictions.

2.3. Analyse thématique

L'analyse thématique consiste à organiser les catégories pour faire émerger des thèmes centraux qui répondent aux questions de recherche. Elle permet de présenter les résultats de façon synthétique et structurée.

2.4. Interprétation

L'interprétation vise à donner sens aux thèmes identifiés. Elle établit des liens entre :

- La problématique,
- Les hypothèses,
- Les concepts du cadre théorique,
- Et les résultats empiriques.

Elle ne se limite pas à décrire : elle cherche à expliquer, comparer et contextualiser les phénomènes.

3. Analyse quantitative

L'analyse quantitative s'appuie sur des données chiffrées, généralement issues de questionnaires ou d'expérimentations. Elle permet de mesurer des phénomènes, de tester des hypothèses et de vérifier des relations entre variables.

3.1. Tri des données

Les données sont d'abord organisées sous forme de tableaux pour effectuer :

- Des **tris à plat** (répartition des réponses question par question),
- Des **tris croisés** (relation entre deux variables).

3.2. Statistiques descriptives

Les statistiques descriptives permettent de résumer les données à travers :

- Des fréquences,
- Des pourcentages,
- Des moyennes,
- Des écarts-types.

Elles offrent une vision d'ensemble des tendances observées dans l'échantillon.

3.3. Tableaux et graphiques

Les tableaux, diagrammes et graphiques facilitent la visualisation des données et mettent en évidence les relations ou différences significatives.

3.4. Tests statistiques

Selon la problématique, des tests peuvent être employés :

- Test du khi-deux,
- Test t de Student,
- ANOVA,
- Corrélations.

Ces techniques permettent d'évaluer la significativité des relations observées.

4. Présentation des résultats

La présentation des résultats doit être claire, structurée et logiquement articulée à la problématique. Elle doit :

- Éviter la simple description brute des données ;
- Privilégier l'analyse et l'interprétation ;
- Mettre en relation les résultats avec les hypothèses ;
- Intégrer des tableaux ou graphiques pertinents ;
- Annoncer les tendances fortes et expliquer les écarts.

Il est essentiel de distinguer les résultats, l'analyse et la discussion, même si ces dimensions sont étroitement liées.

5. Retour à la problématique

L'analyse des données doit permettre de répondre directement aux questions de recherche et de confronter les hypothèses initiales aux résultats obtenus. Le chercheur doit montrer :

- Ce qui est confirmé,
- Ce qui est infirmé,
- Ce qui nécessite clarification ou interprétation complémentaire.

La cohérence entre problématique, cadre théorique, méthodologie et analyse constitue le critère central d'une recherche réussie.



PARTIE III

Rédaction scientifique et présentation des travaux

Chapitre 9 : Structure d'un mémoire ou d'un rapport de recherche

La rédaction d'un mémoire ou d'un rapport de recherche exige une organisation claire, cohérente et conforme aux normes académiques. La structure ne doit rien laisser au hasard :

chaque partie remplit une fonction précise et s'inscrit dans une progression logique qui conduit le lecteur de la problématique vers les résultats, puis vers la conclusion générale.

Un travail de recherche s'articule généralement autour des éléments suivants : les pages liminaires, l'introduction, le cadre théorique, la méthodologie, la présentation et l'analyse des résultats, la discussion, la conclusion et les annexes.

1. Les pages liminaires

Les pages liminaires regroupent les éléments situés avant le corps du texte. Elles comprennent généralement :

- La page de garde ;
- La page de titre ;
- Les remerciements ;
- Le sommaire ;
- La liste des tableaux et des figures ;
- La liste des abréviations, sigles et symboles.

Ces pages fournissent au lecteur un aperçu rapide du contenu global du document.

2. L'introduction

L'introduction constitue l'entrée du travail. Elle doit être rédigée avec clarté et concision, tout en apportant les éléments indispensables à la compréhension du projet de recherche. Elle doit :

- Contextualiser le sujet ;
- Présenter le thème général ;
- Énoncer la problématique ;
- Formuler les questions de recherche ;
- Annoncer les objectifs généraux et spécifiques ;
- Justifier l'intérêt scientifique et social du sujet ;
- Expliciter le choix du terrain et des participants ;
- Présenter brièvement la méthodologie ;
- Annoncer le plan du mémoire.

L'introduction prépare le lecteur et donne la direction du travail.

3. Le cadre théorique

Le cadre théorique rassemble les concepts, les théories, les modèles et les travaux antérieurs mobilisés pour analyser le phénomène étudié. Il doit :

- Situer le sujet dans l'état actuel des connaissances ;
- Définir les concepts clés ;
- Présenter les approches adoptées dans la littérature ;
- Dégager les convergences et divergences entre les auteurs ;
- Justifier le positionnement théorique du chercheur ;
- Mettre en lumière les lacunes que la recherche se propose d'explorer.

Un cadre théorique solide donne une assise scientifique à tout le travail.

4. La méthodologie

La méthodologie décrit les choix opérés pour mener la recherche. Elle doit être précise, transparente et rigoureuse. Elle comporte généralement :

- Le type de recherche (qualitative, quantitative ou mixte) ;
- Les participants, leur sélection et les critères d'inclusion ;
- Les outils de collecte de données (questionnaire, entretien, observation, corpus) ;
- Les modalités de déroulement du terrain ;
- Les procédures d'analyse des données ;
- Les considérations éthiques.

La méthodologie permet au lecteur d'évaluer la validité du travail et d'en assurer la reproductibilité.

5. Présentation et analyse des résultats

Cette partie expose les données recueillies et leur analyse. Elle doit être structurée, transparente et cohérente avec les objectifs. Elle comporte :

▪ **La présentation des données**

Les données peuvent être présentées sous forme de tableaux, graphiques, extraits d'entretiens, comptes rendus d'observation ou tout autre support pertinent.

▪ **L'analyse des données**

L'analyse consiste à interpréter les informations recueillies. Elle doit :

- Répondre directement aux questions de recherche ;
- Être fondée sur le cadre théorique ;
- Utiliser une argumentation claire et structurée ;
- Mettre en évidence les tendances, les oppositions, les exceptions.

6. Discussion

La discussion met en relation les résultats obtenus avec :

- Les hypothèses formulées ;
- Les études antérieures ;
- Le cadre théorique.

Il s'agit d'expliquer les convergences, les divergences, les limites du travail et les pistes possibles pour de futures recherches.

7. Conclusion générale

La conclusion synthétise l'ensemble du travail. Elle doit :

- Rappeler la problématique ;
- Résumer les étapes essentielles de la démarche ;
- Présenter les résultats majeurs ;
- Mettre en relief les limites de la recherche ;
- Ouvrir sur des perspectives nouvelles.

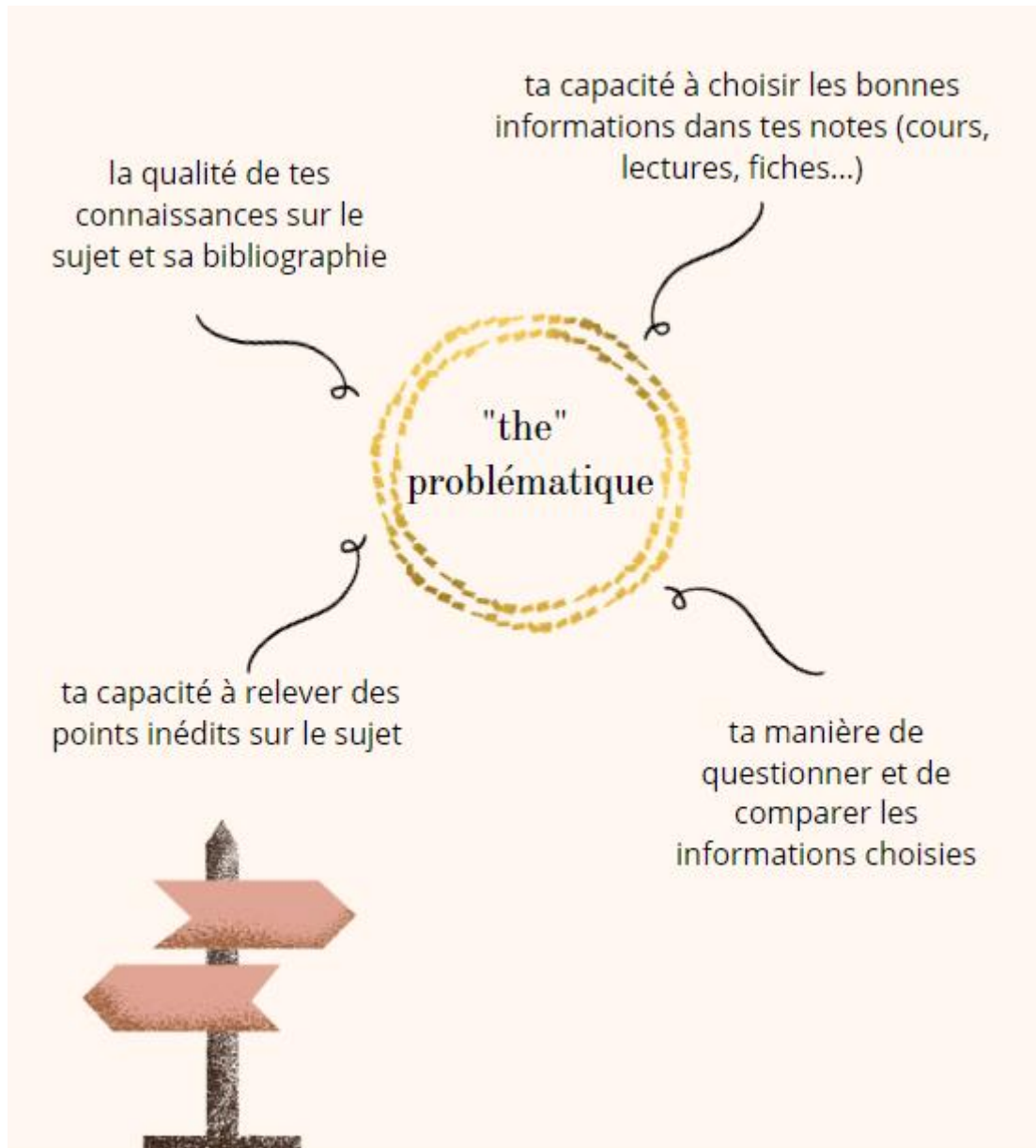
Elle ferme le travail tout en laissant une ouverture vers d'autres questionnements.

8. Bibliographie

La bibliographie rassemble toutes les sources citées dans le document. Elle doit respecter les normes de citation en vigueur (comme APA 7) et être présentée avec précision.

9. Annexes

Les annexes regroupent tous les documents complémentaires : questionnaires, guides d'entretien, extraits de corpus, grilles d'observation, données brutes, textes officiels, etc. Elles enrichissent le mémoire tout en évitant de surcharger le corps du texte.



Chapitre 10 : Style, outils et communication scientifique

La rédaction scientifique répond à des exigences de clarté, de précision et de cohérence. Elle oblige le chercheur à organiser sa pensée, à structurer ses idées et à présenter ses

résultats de manière rigoureuse. Au-delà de la rédaction écrite, la communication scientifique inclut également la présentation orale du travail, qui constitue une compétence essentielle dans le parcours universitaire et professionnel.

1. Le style de la rédaction scientifique

La rédaction scientifique se distingue par sa sobriété et sa précision. Elle impose plusieurs principes fondamentaux :

▪ Clarté et lisibilité

Le texte doit être facile à lire et à comprendre. Cela implique :

- L'utilisation d'un vocabulaire précis,
- Des phrases structurées,
- L'évitement des ambiguïtés,
- Une progression logique des idées.

▪ Cohérence et organisation

Chaque paragraphe doit développer une idée principale, introduite clairement puis expliquée. Les transitions assurent la fluidité entre les sections et renforcent la cohérence du discours.

▪ Objectivité

Le style scientifique exige une distance par rapport aux opinions personnelles. Les arguments doivent être appuyés par des données, des auteurs ou des résultats de recherche.

▪ Sobriété

La rédaction scientifique évite les formulations trop littéraires ou émotionnelles. Elle privilégie la précision terminologique et la neutralité du ton.

2. Outils de mise en forme du document

Un mémoire ou un rapport doit respecter des normes de présentation précises. Parmi les outils indispensables à la mise en forme :

▪ Les titres et sous-titres

Ils organisent le texte en sections et sous-sections et facilitent la navigation du lecteur.

▪ La numérotation

Elle permet d'identifier clairement chaque partie du document selon une structure hiérarchisée.

▪ **Les tableaux et figures**

Ils servent à présenter visuellement des données statistiques, des synthèses, des schémas conceptuels, des graphiques ou des résultats d'analyse.

▪ **Les citations et références**

Elles doivent suivre une norme précise (comme APA 7) et être uniformes dans tout le document.

▪ **La mise en page**

Elle concerne :

- Le choix de la police (souvent Times New Roman 12),
- L'interligne (1,5),
- Les marges,
- La justification du texte,
- La numérotation des pages.

Ces éléments garantissent la lisibilité et la conformité du document aux exigences académiques.

3. La communication scientifique orale

La présentation orale est un volet essentiel de la communication scientifique. Elle permet au chercheur de partager ses travaux dans des contextes variés : soutenances, colloques, journées d'étude, séminaires.

3.1. Préparer une présentation orale

Une présentation efficace doit répondre aux critères suivants :

- **Un plan clair**, comprenant introduction, développement et conclusion ;
- **Une durée maîtrisée**, adaptée au temps imparti ;
- **Des idées essentielles**, sélectionnées pour leur pertinence ;
- **Une articulation fluide**, assurée par des transitions cohérentes.

3.2. Préparation du diaporama

Le diaporama doit :

- Illustrer les idées clés ;
- Éviter la surcharge ;
- Intégrer des tableaux, schémas ou images pertinents ;
- Utiliser une police lisible ;
- Respecter une cohérence visuelle (couleurs, style, mise en page).

3.3. Posture et élocution

Le chercheur doit adopter :

- Un ton clair et assuré ;
- Une posture ouverte ;
- Un rythme régulier ;
- Un regard tourné vers le public.

L'objectif est de capter l'attention tout en transmettant les informations essentielles.

3.4. Répondre aux questions

Après la présentation, un échange peut s'ouvrir. Il est important de :

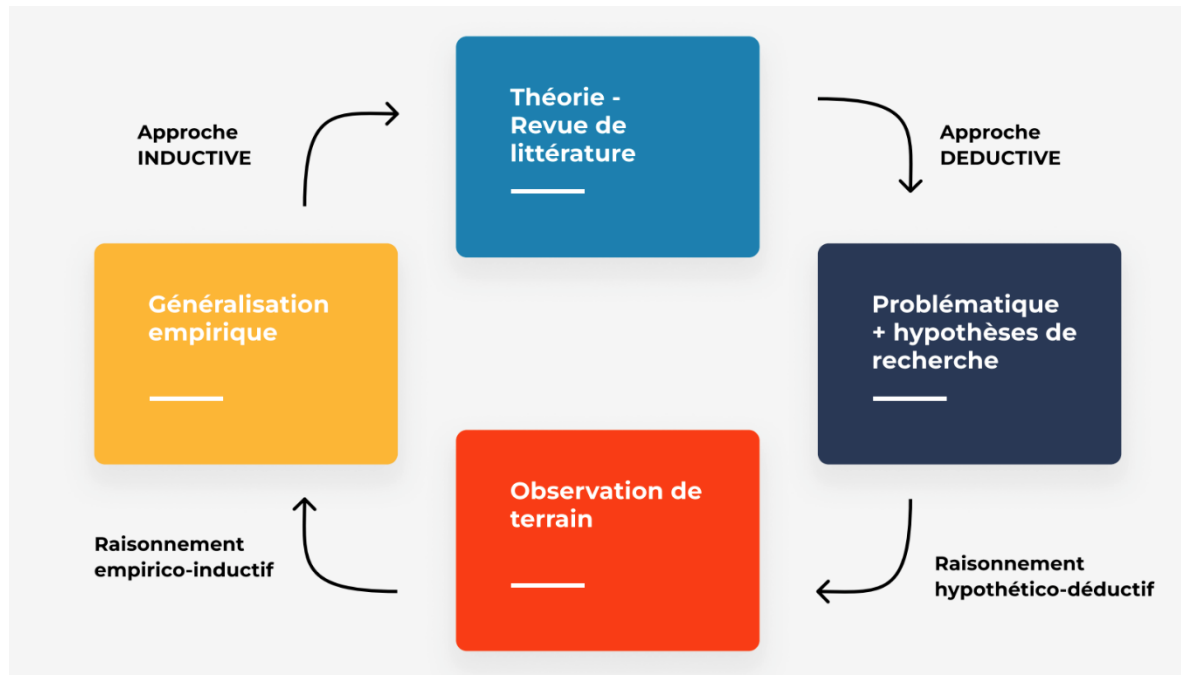
- Écouter attentivement les questions ;
- Répondre avec précision ;
- Reconnaître les limites de son travail si nécessaire ;
- Clarifier les points complexes.

4. Importance de la communication scientifique

La communication scientifique contribue à :

- Diffuser les résultats d'une recherche ;
- Participer aux débats académiques ;
- Échanger avec d'autres chercheurs ;
- Améliorer la visibilité du travail ;
- Nourrir des collaborations futures.

Elle fait partie intégrante du processus de production de connaissances et constitue un élément majeur dans la formation d'un chercheur.



Chapitre 11 : Les approches modernes de la recherche : TICE, ressources numériques et environnement digital

L'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication a profondément transformé la manière de chercher, de produire et de diffuser les connaissances. Les TICE, les environnements numériques de travail, les plateformes

collaboratives et l'ensemble des ressources digitales ont introduit de nouvelles manières d'enquêter, d'analyser et d'interagir avec les données. La recherche moderne ne peut plus se concevoir sans ces outils qui élargissent les possibilités méthodologiques et épistémologiques du chercheur.

1. Définition des TICE et leur rôle dans la recherche

Les **TICE** (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) désignent l'ensemble des outils numériques utilisés dans l'apprentissage, la formation et la recherche. Elles regroupent :

- Les supports interactifs,
- Les plateformes éducatives,
- Les logiciels d'analyse,
- Les environnements de travail collaboratif,
- Et les ressources numériques accessibles en ligne.

Elles favorisent une recherche **plus rapide, plus diversifiée et plus collaborative**.

Exemple :

Un étudiant peut désormais mener une revue de littérature complète sans se déplacer en bibliothèque, en accédant depuis son ordinateur aux articles publiés dans des revues internationales via **Cairn, JSTOR, Persée** ou **Google Scholar**.

2. Les ressources numériques et leurs usages scientifiques

Les ressources numériques comprennent l'ensemble des documents accessibles en ligne : ouvrages numérisés, articles scientifiques, thèses, mémoires, actes de colloques, vidéos pédagogiques, archives, corpus linguistiques, etc.

Elles permettent :

- Une recherche documentaire systématique,
- La comparaison de travaux diversifiés,
- L'accès à des connaissances actualisées,
- Et la constitution d'une bibliographie solide.

Exemple :

Un mémoire en didactique du FLE peut s'appuyer sur des corpus numériques d'interactions authentiques (conversation WhatsApp, vidéos YouTube éducatives, forums d'apprenants), téléchargeables légalement pour analyse.

3. Méthodologie digitale de la recherche

La recherche numérique implique des outils et des techniques spécifiques :

▪ Formulation avancée des mots-clés

Le chercheur doit identifier les concepts essentiels, leurs synonymes, leurs traductions et leurs dérivés pour interroger efficacement les bases de données.

Exemple : pour la notion de *compétence interculturelle*, on utilisera aussi :

intercultural competence, intercultural awareness, intercultural communication.

▪ Les opérateurs booléens

Ils permettent d'affiner la recherche :

- AND (réduire),
- OR (élargir),
- NOT (exclure).

▪ Archive personnelle des documents

Les outils comme **Zotero**, **Mendeley** ou **EndNote** permettent de classer, annoter et organiser les sources dans des bibliothèques numériques personnelles.

4. Outils numériques pour la collecte et l'analyse

Les outils numériques facilitent la collecte, l'organisation et l'analyse des données.

▪ Collecte de données en ligne

- *Google Forms* pour des enquêtes quantitatives ;
- *Zoom / Teams* pour des entretiens semi-directifs ;
- *WhatsApp* pour recueillir des interactions naturelles en groupe d'apprenants.

▪ Transcription automatique

Les outils comme **Whisper**, **Otter.ai** ou **Trint** transcrivent automatiquement des entretiens audio ou vidéo, ce qui réduit le temps de travail.

▪ Analyse qualitative

Les logiciels comme **NVivo**, **ATLAS.ti** ou **QDA Miner** permettent de coder les données, d'identifier les thèmes, de visualiser les catégories et d'interpréter les résultats.

▪ **Analyse quantitative**

Les logiciels **SPSS**, **R**, **Jamovi** ou **PSPP** facilitent les statistiques descriptives et inférentielles.

Exemple appliqué :

Dans une étude sur la compréhension orale en FLE, l'enseignant peut :

- Diffuser un questionnaire Google Forms,
- Télécharger les réponses sous forme Excel,
- Importer les données dans SPSS,
- Réaliser un test Khi-deux pour vérifier l'effet d'un support audiovisuel.

5. Travail collaboratif et plateformes numériques

Les recherches actuelles privilégient la coopération.

▪ **Exemples d'outils collaboratifs :**

- **Google Drive** : rédaction collective d'un mémoire.
- **Trello / Notion** : gestion de projets et planification des tâches.
- **Zotero Groups** : bibliographies partagées.
- **GitHub** : travail sur des corpus linguistiques codés.

Exemple :

Un groupe peut rédiger à distance un chapitre de mémoire sur Google Docs tout en annotant en temps réel les passages à corriger.

6. Enjeux et limites des approches numériques

Bien que riches, les outils numériques comportent des limites :

- Risque de plagiat facilité ;
- Surcharge informationnelle ;
- Variabilité de la qualité des sources ;

- Vulnérabilité des données personnelles.

Le chercheur doit adopter une posture critique et respecter les normes éthiques liées aux usages du numérique.

Chapitre 12 : Intelligence artificielle et recherche scientifique : apports, usages et défis

L'intelligence artificielle (IA) transforme aujourd'hui le paysage de la recherche scientifique. Elle offre des outils performants pour analyser, classer, modéliser et interpréter des données de plus en plus complexes. Ses usages s'étendent aussi bien aux sciences du langage qu'à la didactique, à la communication, à la sociolinguistique ou aux sciences de l'éducation.

1. Définition de l'IA et champs d'application

L'IA désigne l'ensemble des systèmes capables d'exécuter des tâches qui nécessitent habituellement l'intelligence humaine : traitement du langage, raisonnement, planification, apprentissage, reconnaissance de motifs.

Exemples d'applications en recherche :

- Transcription automatique d'entretiens en didactique,
- Classification automatique de réponses ouvertes,
- Traduction assistée (DeepL, Google Translate),
- Extraction de mots-clés dans un corpus,
- Détection de plagiat,
- Analyse automatisée de sentiments dans des commentaires d'apprenants.

2. IA et collecte des données

L'IA facilite la collecte grâce à :

- La reconnaissance vocale (transcription instantanée) ;
- La reconnaissance d'images (analyse d'affiches, de gestes, d'interactions multimodales) ;
- L'extraction automatique d'informations dans de grands corpus.

Exemple concret :

Dans une étude sur l'oralité simulée en ligne, l'IA peut reconnaître automatiquement les émojis, classer les types d'émoticônes utilisés et fournir leur fréquence d'apparition.

3. IA et analyse qualitative / quantitative

▪ Analyse qualitative assistée

Les outils intelligents permettent :

- Le repérage automatique des thèmes,
- La détection de relations entre concepts,
- Le regroupement sémantique d'extraits de discours.

▪ Analyse quantitative avancée

L'IA améliore les statistiques classiques par :

- La modélisation prédictive,
- Les analyses multivariées automatisées,
- Les visualisations interactives.

Exemple :

Dans une enquête sur la motivation en FLE, un algorithme peut classer les réponses d'apprenants en catégories (intrinsèque, extrinsèque, sociale) sans intervention humaine.

4. IA et rédaction scientifique

L'IA peut soutenir la rédaction en :

- Corrigeant la langue,
- Proposant des reformulations,
- Générant un plan ou une introduction,
- Aidant à la cohérence des paragraphes,
- Gérant automatiquement les références.

Exemple :

Zotero avec plugin IA peut générer automatiquement une citation APA 7 contre vérification du chercheur.

5. Avantages de l'IA dans la recherche

- Gain de temps considérable ;
- Analyse de corpus de grande taille ;
- Réduction des erreurs humaines ;
- Méthodes plus robustes ;
- Rapidité dans la transcription ;
- Recherche documentaire assistée.

6. Limites, risques et vigilance éthique

- Risque de dépendance cognitive ;

- Contenus parfois approximatifs ;
- Biais algorithmiques ;
- Risques pour la confidentialité ;
- Nécessité de vérification humaine systématique.

Le chercheur doit voir l'IA comme **un outil**, non comme une source de vérité.

7. Vers une recherche augmentée

L'intégration des outils numériques et de l'IA donne naissance à une recherche augmentée

- Plus rapide,
- Plus riche,
- Plus collaborative,
- Plus multimodale.

Elle impose cependant un retour critique constant, une vigilance éthique et une compétence numérique de haut niveau.

Chapitre 13 : La recherche mixte : principes, méthodologies et applications

La recherche mixte, ou *mixed methods research*, est une approche qui combine dans une même étude les données quantitatives et qualitatives. Elle s'appuie sur l'idée que la compréhension d'un phénomène est souvent plus riche lorsque plusieurs sources, plusieurs types de données et plusieurs méthodes d'analyse sont mobilisés. Cette approche s'est imposée dans de nombreux domaines : didactique des langues, sociolinguistique, sciences de l'éducation, psychologie, études culturelles, communication, etc.

La recherche mixte répond à un besoin : dépasser les limites des approches exclusivement quantitatives ou exclusivement qualitatives pour offrir une vision plus globale, nuancée et contextualisée des phénomènes étudiés.

1. Définition de la recherche mixte

La recherche mixte désigne l'utilisation, dans un même projet scientifique :

- De **données quantitatives** (statistiques, pourcentages, mesures, scores),
- Et de **données qualitatives** (entretiens, observations, discours, pratiques, perceptions).

Cette combinaison peut prendre plusieurs formes selon l'ordre des outils, l'importance accordée à chaque méthode et les objectifs poursuivis.

Définition simple et claire :

Une recherche est dite mixte lorsqu'elle collecte, analyse et interprète conjointement des données numériques et des données verbales afin d'obtenir une compréhension à la fois mesurable et interprétative du phénomène.

2. Pourquoi utiliser une méthode mixte ?

La recherche mixte est choisie pour plusieurs raisons :

▪ Complémentarité

Les chiffres apportent une vision d'ensemble ;
les discours offrent l'explication profonde de ces chiffres.

▪ Triangulation

L'utilisation de plusieurs méthodes renforce la validité des résultats.

▪ Développement

Une méthode peut préparer ou enrichir l'autre.
Par exemple : un questionnaire peut préparer les questions pour un entretien.

▪ Confirmation / infirmation

Les deux sources peuvent confirmer une tendance ou révéler une contradiction intéressante.

Exemple :

Dans une étude sur la motivation en FLE :

- Le questionnaire montre que **75 %** des apprenants se déclarent motivés ;
- Mais les entretiens révèlent que cette motivation dépend du type d'activité proposée.
→ Les deux résultats se complètent.

3. Les principaux modèles de recherche mixte

La recherche mixte se décline en plusieurs modèles reconnus internationalement.

1. Le modèle séquentiel explicatif (QUAN → QUAL)

- On commence par une collecte **quantitative**.
- Les résultats guident ensuite une enquête **qualitative**.

Exemple :

Un questionnaire révèle une difficulté en compréhension orale.

Des entretiens sont ensuite menés pour comprendre les causes de cette difficulté.

2. Le modèle séquentiel exploratoire (QUAL → QUAN)

- On commence par une exploration **qualitative**.
- Les hypothèses dégagées sont ensuite testées par un outil **quantitatif**.

Exemple :

On observe en classe que certains apprenants n'osent pas prendre la parole.

Un questionnaire est ensuite construit pour mesurer la fréquence de ce phénomène.

3. Le modèle convergent parallèle (QUAL + QUAN)

- Les deux types de données sont collectés **en même temps**,
- Puis analysés séparément,
- Puis comparés pour une interprétation globale.

Exemple :

Un enseignant distribue un questionnaire et réalise des entretiens la même semaine.

4. Les modèles complexes

Certaines recherches utilisent plusieurs séquences qualitatives et quantitatives :

QUAL → QUAN → QUAL

ou QUAN → QUAL → QUAN.

Ce type de design est fréquent dans les thèses.

4. Collecte des données dans une méthode mixte

La collecte s'effectue selon les types de données utilisés :

▪ Outils quantitatifs

- Questionnaires fermés,
- Tests,
- Mesures,
- Observations structurées avec grille chiffrée.

▪ Outils qualitatifs

- Entretiens semi-directifs,
- Observations libres,
- Analyses discursives,
- Corpus écrit ou oral,
- Journaux de bord.

Le chercheur doit expliquer **l'ordre, le lien, le but et la pertinence** de chaque outil.

5. Analyse des données mixtes

Analyse quantitative :

Fréquences, pourcentages, moyennes, écarts-types, tris croisés, tests statistiques.

Analyse qualitative :

Codage, catégorisation, analyse thématique, analyse de contenu.

La difficulté principale de la méthode mixte est la **synchronisation** des deux analyses et leur **intégration finale** dans une interprétation commune.

6. Avantages de la méthode mixte

- Vision plus complète du phénomène étudié.
- Meilleure validité des résultats.
- Possibilité de vérifier ou d'expliquer les tendances statistiques.

- Adaptation à des problématiques complexes.
- Capacité à croiser différentes sources d'information.
- Pertinence accrue pour la recherche appliquée en FLE et en sciences du langage.

7. Limites et défis de la recherche mixte

- Nécessite plus de temps ;
- Nécessite une double compétence méthodologique ;
- Peut produire beaucoup de données difficiles à organiser ;
- Demande une justification solide du design choisi ;
- Peut conduire à une surcharge analytique si mal maîtrisée.

8. Un exemple appliqué à la didactique du FLE

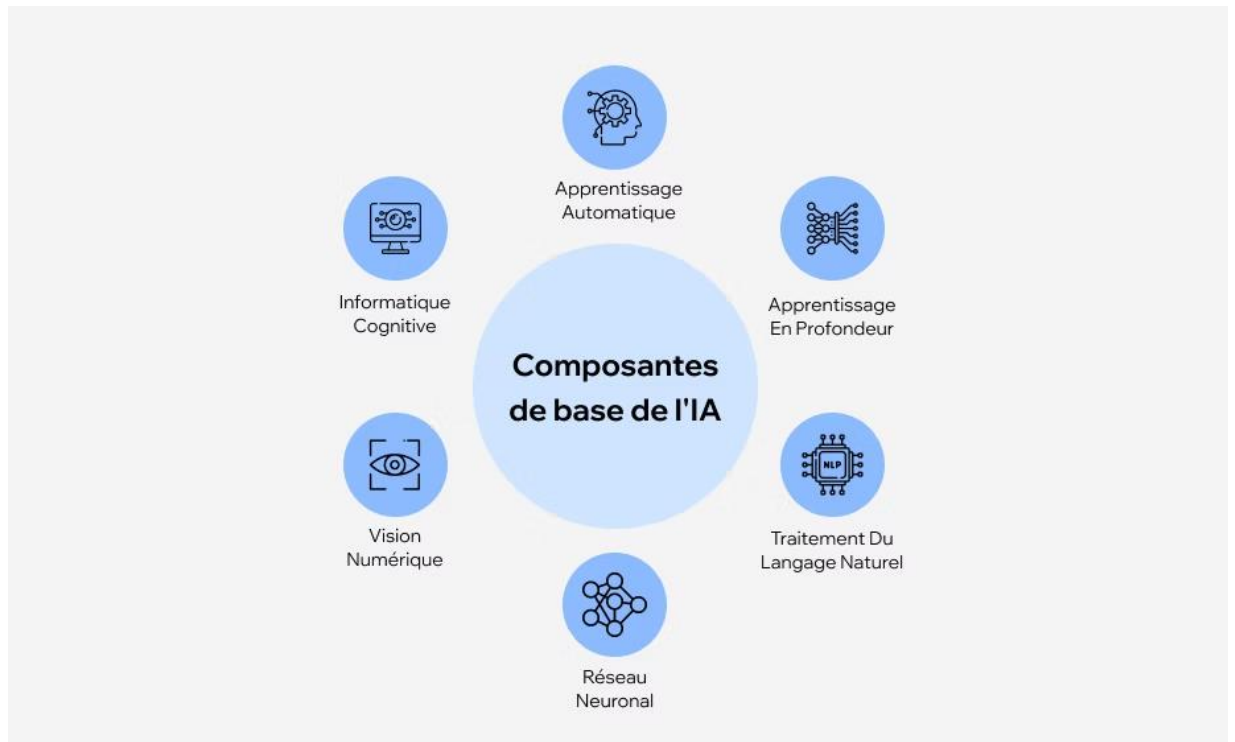
Sujet : L'impact des supports vidéo sur la compréhension orale des étudiants.

- **Phase 1 (QUAN) :** Questionnaire auprès de 60 étudiants pour mesurer leur niveau de compréhension.
- **Phase 2 (QUAL) :** Entretiens semi-directifs pour comprendre les stratégies utilisées.
- **Phase 3 (Intégration) :** Confrontation des deux résultats.
→ On obtient une explication complète : les étudiants progressent, mais grâce à des stratégies particulières (anticipation, repérage visuel, segmentation).

9. Pourquoi ce chapitre est essentiel pour vos étudiants ?

Parce que la majorité des mémoires modernes — en Algérie comme ailleurs — utilisent aujourd'hui une méthode mixte pour :

- Renforcer la validité,
- Augmenter la richesse de l'analyse,
- Justifier le choix méthodologique devant un jury,
- Répondre à des problématiques complexes.



CHAPITRE 14 : Les erreurs fréquentes dans les mémoires universitaires et comment les éviter

Rédiger un mémoire universitaire constitue un exercice complexe qui mobilise des compétences méthodologiques, linguistiques, analytiques et organisationnelles. Beaucoup d'étudiants rencontrent les mêmes difficultés, ce qui conduit souvent à des travaux imprécis,

déséquilibrés ou insuffisamment argumentés. Connaître ces erreurs fréquentes permet non seulement de les éviter, mais aussi d'améliorer la qualité scientifique du mémoire.

1. Les erreurs liées à la problématique

La problématique est souvent l'élément le plus fragile des travaux universitaires. Plusieurs erreurs reviennent régulièrement :

▪ Absence de vraie problématisation

L'étudiant se contente d'énoncer un thème général sans poser une question scientifique précise.

Exemple incorrect :

« Notre sujet porte sur l'enseignement de l'oral. »

Version correcte :

« Comment les stratégies d'étayage influencent-elles la participation orale des étudiants de première année en FLE ? »

▪ Questions vagues ou trop larges

Une problématique qui touche plusieurs domaines devient impossible à traiter dans un mémoire.

▪ Problématique non cohérente avec les objectifs ou les hypothèses

La question doit être en continuité logique avec les hypothèses et le cadre théorique.

2. Les erreurs liées au cadre théorique

Le cadre théorique souffre souvent d'insuffisances majeures :

▪ Accumulation de définitions sans articulation

Beaucoup d'étudiants se contentent de copier définitions et citations sans lien entre elles.

▪ Absence de synthèse personnelle

Le cadre théorique n'est pas un catalogue, mais une construction intellectuelle.

▪ Références non vérifiées ou obsolètes

Certains mémoires citent des ouvrages non consultés ou trop anciens, ce qui affaiblit la crédibilité scientifique.

Conseil :

Toujours préférer des références récentes (moins de 10 ans) et vérifiables.

3. Les erreurs méthodologiques

La méthodologie est souvent mal présentée ou mal justifiée.

▪ Description floue du terrain et des participants

Il faut préciser :

- Le nombre de participants,
- Leurs caractéristiques,
- Les critères de sélection.

▪ Outils de collecte mal expliqués

L'étudiant utilise un questionnaire ou un entretien sans justifier les choix effectués.

▪ Méthode non cohérente avec la problématique

Une problématique qualitative ne peut être traitée uniquement par un questionnaire fermé.

▪ Absence de pilotage des outils

Les outils doivent être testés avant l'application réelle.

4. Les erreurs dans l'analyse des données

L'analyse des données est souvent une simple description, sans interprétation.

▪ Confusion entre présentation et analyse

Beaucoup d'étudiants se limitent à décrire les résultats sans les expliquer.

Exemple incorrect :

« 60 % des étudiants aiment la compréhension orale. »

Analyse correcte :

« Ce résultat montre que... Il peut s'expliquer par... Il confirme l'hypothèse selon laquelle... »

▪ Absence de citations ou de liens avec le cadre théorique

L'analyse doit dialoguer avec les auteurs étudiés dans le chapitre théorique.

▪ Utilisation incorrecte des statistiques

Mauvais pourcentages, absence de total, tableaux non lisibles, absence de légendes.

5. Les erreurs dans la rédaction scientifique

Plusieurs erreurs linguistiques et stylistiques affaiblissent la qualité du mémoire :

- **Langage familier ou imprécis**

Un mémoire doit être rédigé dans un français académique.

- **Paragraphes trop courts ou trop longs**

Chaque paragraphe doit développer une idée unique.

- **Mauvaise gestion des transitions**

Les transitions permettent la cohérence du texte.

- **Plagiat involontaire ou citations mal intégrées**

Toute idée empruntée doit être citée selon les normes APA 7.

6. Les erreurs de structuration

- **Absence d'équilibre entre les parties**

Un cadre théorique de 5 pages et une analyse de 30 pages n'est pas acceptable.

- **Ordre non logique des sections**

Le lecteur doit comprendre immédiatement la progression de la recherche.

- **Présence d'éléments inutiles**

L'introduction doit annoncer le sujet, pas raconter l'histoire personnelle de l'étudiant.

7. Les erreurs liées à la bibliographie

- **Références mélangées (ouvrages, articles, sites Web)**

Il faut trier selon les normes.

- **Normes APA mal appliquées**

Majuscules, italique, ordre alphabétique, date... tout doit être rigoureux.

- **Sources non académiques**

Les blogs, Facebook, Wikipédia ne doivent jamais être utilisés dans un mémoire académique.

8. Comment éviter ces erreurs ?

Pour produire un mémoire solide, il faut :

- Lire des mémoires réussis ;
- Utiliser un plan clair ;
- Vérifier les normes APA 7 ;
- Rédiger au fur et à mesure ;
- Discuter régulièrement avec son encadrant ;
- Utiliser des logiciels (Zotero, Antidote, NVivo, SPSS) ;
- Relire plusieurs fois ;
- Demander un avis externe.

CHAPITRE 15 : La soutenance du mémoire : préparation, déroulement et stratégies de réussite

La soutenance du mémoire constitue la dernière étape du parcours de recherche. Il s'agit d'un moment décisif où l'étudiant présente son travail devant un jury, défend ses choix méthodologiques, explique ses résultats et démontre sa capacité à réfléchir de manière scientifique. La soutenance n'est pas seulement une évaluation : c'est aussi un exercice de communication académique qui exige rigueur, clarté et maîtrise du sujet.

1. Définition et objectifs de la soutenance

La soutenance est une présentation orale formelle au cours de laquelle l'étudiant expose les résultats de son mémoire devant un jury composé d'enseignants-chercheurs. Elle a pour objectifs de :

- Vérifier la cohérence entre la problématique, la méthodologie et les résultats ;
- Évaluer la compréhension du sujet par l'étudiant ;
- Mesurer sa capacité d'analyse, de synthèse et de réflexion ;
- Apprécier la qualité de la communication orale ;
- Discuter des limites et des perspectives de la recherche.

La soutenance représente donc une forme d'aboutissement scientifique, mais aussi un moment d'échange intellectuel.

2. Préparation scientifique de la soutenance

La préparation commence bien avant le jour de la présentation.

▪ Maîtriser parfaitement le contenu du mémoire

L'étudiant doit relire attentivement son travail :

- Problématique, hypothèses, objectifs ;
- Concepts clés du cadre théorique ;
- Choix méthodologiques ;
- Résultats principaux ;
- Limites et perspectives.

Il doit être capable de résumer son mémoire en quelques phrases claires.

▪ Préparer un discours structuré

Une bonne soutenance repose sur une présentation logique.

Le discours oral ne doit pas être une lecture du mémoire, mais une exposition synthétique.

3. Préparation du support visuel (diaporama)

Le diaporama doit soutenir le discours, pas le remplacer. Il doit être clair, sobre et lisible.

▪ Structure recommandée du diaporama :

1. Titre du mémoire et informations personnelles
2. Problématique
3. Objectifs de la recherche
4. Hypothèses
5. Cadre théorique (thèmes essentiels)
6. Méthodologie (participants, outils, procédures)
7. Résultats principaux (tableaux / schémas légers)
8. Analyse et interprétation
9. Limites et perspectives

10. Conclusion générale

Conseils pratiques :

- Éviter les paragraphes trop longs ;
- Utiliser une police lisible ;
- Intégrer quelques schémas simples ;
- Respecter une cohérence visuelle.

4. Structure de la présentation orale

Une soutenance dure généralement entre 10 et 20 minutes.

Elle doit être fluide, équilibrée et bien rythmée.

▪ Introduction (1 minute)

- Présentation du thème ;
- Justification du choix du sujet ;
- Annonce de la problématique.

▪ Développement (7 à 12 minutes)

- Rappel bref du cadre théorique ;
- Explication de la méthodologie ;
- Présentation des résultats essentiels ;
- Interprétation et analyse ;
- Mise en lien avec les hypothèses.

▪ Conclusion (1 à 2 minutes)

- Synthèse ;
- Limites ;
- Perspectives et pistes de recherche.

L'objectif est de montrer que l'étudiant comprend son sujet et qu'il peut en parler avec précision et maturité.

5. Le jour de la soutenance : attitude et posture académique

La communication orale repose autant sur le contenu que sur la posture.

▪ **Attitude recommandée :**

- Parler lentement et clairement ;
- Adopter une posture ouverte ;
- Établir un contact visuel avec les membres du jury ;
- Éviter la lecture du diaporama ;
- Gérer son temps ;
- Rester calme et concentré.

▪ **Éléments à éviter :**

- Lire un texte préparé ;
- Parler trop vite ;
- Surcharger les diapositives ;
- Entrer dans des détails non pertinents ;
- S'excuser excessivement.

L'étudiant doit montrer qu'il maîtrise son sujet et qu'il est à l'aise avec ses choix scientifiques.

6. Les questions du jury : comment y répondre ?

Après l'exposé, le jury pose des questions pour évaluer la capacité de l'étudiant à défendre son travail.

▪ **Types de questions fréquentes :**

- Justification d'un choix méthodologique ;
- Clarification d'un concept ;
- Explication d'un graphique ou d'un tableau ;
- Interrogation sur les limites de l'étude ;
- Demande de précision sur les résultats.

▪ **Stratégies pour répondre efficacement :**

- Écouter attentivement ;
- Répondre directement et sans digression ;

- Reconnaître les limites si nécessaire ;
- S'appuyer sur les données du mémoire ;
- Éviter les réponses trop longues.

Il ne s'agit pas de prouver que le travail est parfait, mais de montrer une attitude de recherche honnête et réflexive.

7. Critères d'évaluation de la soutenance

Les jurys évaluent généralement :

- La qualité scientifique du contenu (cohérence, pertinence, rigueur) ;
- La qualité du diaporama ;
- La structure du discours ;
- La maîtrise du sujet ;
- La capacité d'analyse et de réflexion ;
- La gestion du temps ;
- La communication orale ;
- La qualité des réponses aux questions.

Une bonne soutenance est un équilibre entre précision scientifique et clarté communicative.

8. Conseils pour réussir la soutenance

- Répéter la présentation plusieurs fois ;
- Vérifier le matériel (ordinateur, projecteur) ;
- Imprimer une version du diaporama ;
- Anticiper les questions possibles ;
- Gérer le stress avec des respirations profondes ;
- Rester professionnel du début à la fin.

Une soutenance réussie donne une impression de maîtrise, de sérieux et d'engagement scientifique.

LES QUESTIONS “TRADITIONNELLES”



- Comment avez-vous choisi votre sujet ?
- Comment avez-vous trouvé cette problématique ?
- Quelles investigations avez-vous menées ?
- Quelles réponses apportez-vous à la problématique de départ ?
- Quels questionnements persistent ?
- Qu'avez-vous appris grâce à votre sujet de mémoire ?
- Quelles critiques pourriez-vous faire sur votre travail de recherche ?

 MemoRedaction

Conclusion générale

L'ensemble de ce polycopié a visé à accompagner l'étudiant dans la compréhension globale et progressive de la démarche de recherche scientifique. Depuis les fondements épistémologiques et méthodologiques jusqu'aux techniques de collecte, d'analyse et de présentation des résultats, il s'agissait de donner à l'apprenant les outils nécessaires pour concevoir, conduire et communiquer un travail scientifique rigoureux et cohérent.

La **première partie** a posé les bases de la recherche : la nature des problématiques, la formulation des hypothèses, les paradigmes scientifiques, ainsi que les différentes étapes qui

structurent toute démarche de recherche, de la sélection du sujet à la rédaction finale. Elle a également rappelé l'importance des exigences éthiques, de l'intégrité intellectuelle et du respect des normes incontournables de la communauté scientifique.

La **deuxième partie** a permis de développer les compétences techniques nécessaires à la réalisation d'un mémoire ou d'un projet de recherche. Elle a insisté sur la maîtrise de la recherche documentaire, de la bibliographie, des normes de citation, ainsi que sur la variété des méthodes et outils de collecte des données. L'analyse qualitative et quantitative a été présentée comme un ensemble d'opérations rigoureuses permettant de transformer des données brutes en connaissances interprétables et pertinentes.

La **troisième partie** a porté sur la rédaction scientifique et la communication des résultats. Elle a guidé l'étudiant dans la construction structurée d'un mémoire, dans la production d'un texte clair et cohérent, et dans la préparation d'une présentation orale efficace. Elle a également introduit les approches contemporaines de la recherche : TICE, outils numériques, intelligence artificielle, méthodes mixtes et humanités numériques, qui transforment profondément les pratiques scientifiques actuelles. Les chapitres finaux ont rappelé les erreurs courantes à éviter et proposé des stratégies pour réussir la soutenance du mémoire.

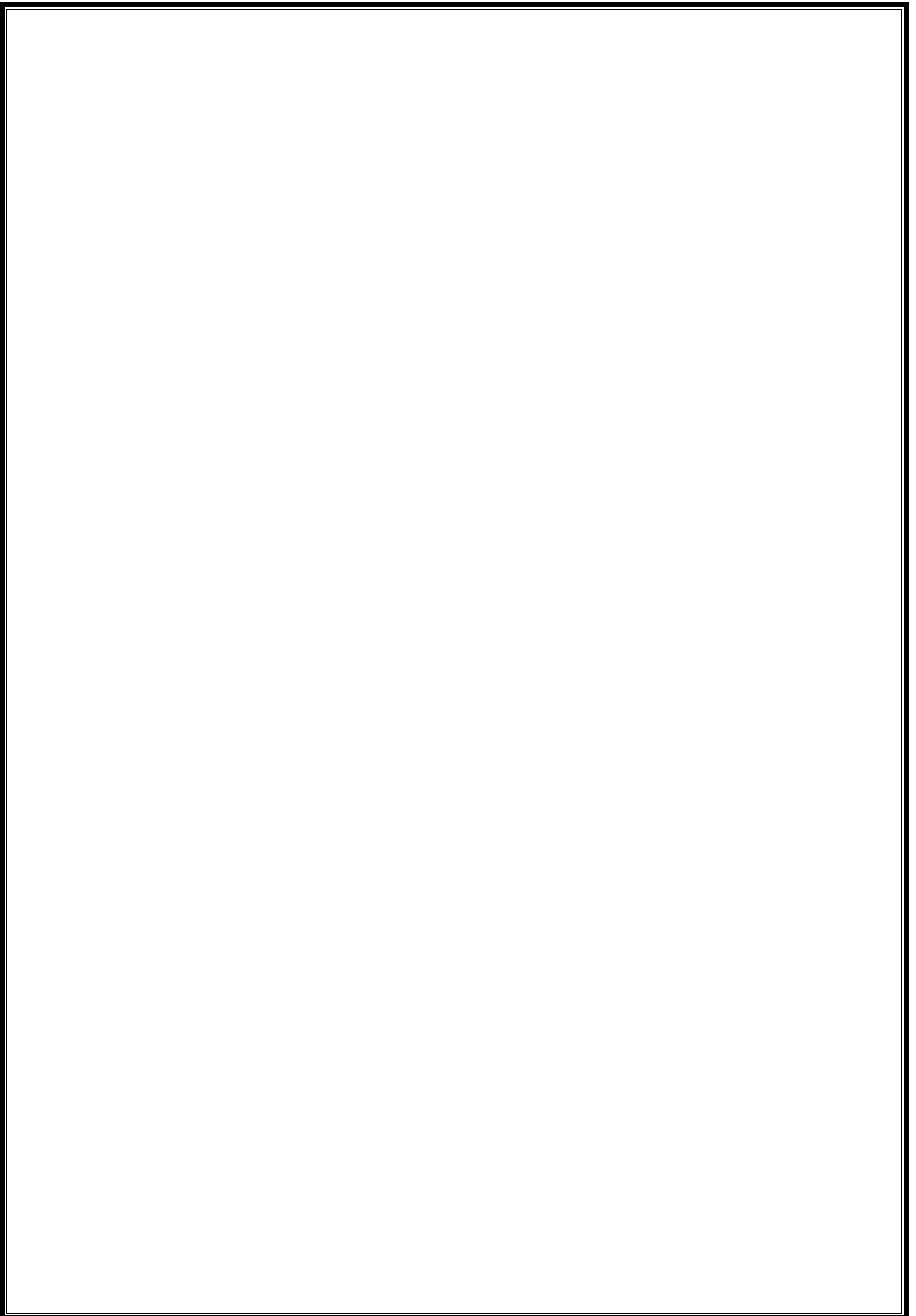
Au-delà des techniques et des méthodes, ce polycopié souhaite développer une **posture de chercheur** :

une posture fondée sur la curiosité, la rigueur, l'esprit critique, l'autonomie et la responsabilité.

Faire de la recherche ne consiste pas uniquement à appliquer des procédures ; c'est avant tout s'engager dans un processus intellectuel qui exige réflexion, honnêteté et persévérance.

Chaque étudiant est ainsi invité à considérer son mémoire non comme une simple obligation académique, mais comme une réelle opportunité : celle de contribuer à la production de connaissances, d'aiguiser son regard scientifique et de développer des compétences transférables dans toute sa vie professionnelle.

En définitive, la formation à la recherche constitue un apprentissage progressif et exigeant, mais profondément enrichissant. Elle ouvre la voie à une compréhension renouvelée du monde, à une meilleure maîtrise des outils intellectuels et numériques, et à une insertion active dans la communauté scientifique.



Partie Travaux dirigés

TD – Chapitre 1 : Fondements de la recherche

Exercice 1 – Identifier le type de recherche

Pour chacun des sujets suivants, indiquez s'il s'agit d'une recherche :

(a) fondamentale, (b) appliquée, (c) descriptive, (d) expérimentale, (e) qualitative, ou (f) quantitative.

Justifiez brièvement.

1. Étude sur la motivation des étudiants en FLE à partir d'entretiens.
2. Analyse statistique des erreurs grammaticales dans 200 copies d'examen.
3. Mise en place d'un dispositif pour améliorer la compréhension orale et mesure de son efficacité.
4. Analyse linguistique du parler jeune en milieu urbain.

Exercice 2 – Formuler une problématique

À partir du thème général : "L'usage du smartphone en classe de langue", proposez :

1. Un sujet précis,
2. Une problématique (question de recherche),
3. Deux hypothèses,
4. Deux objectifs de recherche.

TD – Chapitre 2 : Étapes de la recherche scientifique

Exercice 1 – Classer les étapes

Classez les étapes suivantes dans l'ordre logique de la démarche scientifique :

- Rédaction du mémoire
- Analyse des données
- Choix du sujet
- Revue de littérature
- Formulation des hypothèses
- Choix de la méthodologie
- Préparation du terrain
- Collecte des données

Exercice 2 – Élaborer un mini-plan de travail

Pour le sujet : "**Les difficultés de production écrite chez les étudiants de première année licence**", proposez :

1. Un calendrier de travail sur 8 semaines,
2. Trois risques potentiels,
3. Des solutions pour les éviter ou les surmonter.

TD – Chapitre 3 : Problématisation et revue de littérature

Exercice 1 – Transformer un thème en problématique

Transformez les thèmes suivants en sujets précis, puis en problématiques :

1. "L'évaluation en classe de langue"
2. "L'enseignement de l'oral"
3. "Les interactions enseignant–apprenants"

Exercice 2 – Analyser une citation scientifique

Évaluez la pertinence des citations ci-dessous pour un mémoire en FLE. Expliquez si elles peuvent être intégrées au cadre théorique et pourquoi :

1. "L'erreur est une étape essentielle dans l'apprentissage" (Corder, 1967).
2. "L'apprentissage est renforcé par l'interaction sociale" (Vygotski, 1978).
3. "Le numérique transforme l'accès au savoir" (Auteur inconnu, s.d.).

TD – Chapitre 4 : Aspects éthiques de la recherche

Exercice 1 – Étude de cas éthique

Un étudiant collecte secrètement des conversations WhatsApp pour analyser le code-switching.

1. Identifiez les problèmes éthiques.
2. Proposez des alternatives conformes aux règles académiques.

Exercice 2 – Repérer les fautes d'éthique

Indiquez si les actions suivantes sont :

(a) acceptables, (b) discutables, ou (c) interdites dans une recherche. Justifiez.

1. Modifier légèrement un tableau pour qu'il soit plus "clair".
2. Publier une enquête sans l'accord des participants.
3. Traduire et citer correctement un auteur étranger.
4. Inventer deux réponses manquantes dans un questionnaire.

TD – Chapitre 5 : Recherche documentaire

Exercice 1 – Construire une stratégie de recherche

Pour le sujet : "L'impact des TICE sur la compréhension orale", proposez :

1. 6 mots-clés en français et 3 en anglais,
2. 3 combinaisons d'opérateurs booléens,

3. 3 bases de données pertinentes.

Exercice 2 – Trier des sources

Classez les sources suivantes en *pertinentes, peu pertinentes, non scientifiques* :

1. Article Cairn (2019) sur l'écoute active.
2. Vidéo YouTube "Comment apprendre le français facilement".
3. Blog personnel d'un enseignant.
4. Thèse (2021) sur l'usage des podcasts en FLE.
5. Publication Facebook d'un étudiant.

TD – Chapitre 6 : Gestion des références et normes de citation

Exercice 1 – Corriger une référence

Corrigez cette référence selon APA 7 :

Beacco. J.C, (2010) la didactique du FLE, Didier paris

Exercice 2 – Identifier le type de source

Pour chaque item, indiquez s'il s'agit d'un :

(a) ouvrage, (b) article, (c) chapitre d'ouvrage, (d) site web, (e) rapport.

Justifiez :

1. *Faire apprendre* de Philippe Meirieu, ESF.
2. "Teaching Listening" dans *Cambridge Language Teaching Series*.
3. Article PDF téléchargé sur ERIC.
4. Page web sans auteur ni date.

TD – Chapitre 7 : Techniques de collecte des données

Exercice 1 – Construire un mini-questionnaire

Rédigez **5 questions fermées** et **3 questions ouvertes** pour étudier :
"La perception des étudiants concernant les supports vidéo en FLE"

Exercice 2 – Comparer trois outils

Indiquez pour **questionnaire, entretien, observation** :

1. Avantages
2. Limites
3. Exemple d'utilisation pertinente dans un mémoire

TD – Chapitre 8 : Analyse et traitement des données

Exercice 1 – Coder un extrait

Codez cet extrait d'entretien :

"Je n'ose pas participer à l'oral parce que j'ai peur de faire des erreurs."

Proposez :

1. Un code initial,
2. Une catégorie,
3. Un thème général.

Exercice 2 – Analyser un tableau fictif

À partir du tableau suivant :

- 70 % des étudiants préfèrent les vidéos
- 20 % préfèrent les documents audios seuls
- 10 % préfèrent les textes

Interprétez ces résultats en lien avec une problématique de compréhension orale.

TD – Chapitre 9 : Structure d'un mémoire

Exercice 1 – Reconstituer un plan

Placez les éléments suivants à leur position logique dans un mémoire :
Contextualisation – Cadre théorique – Analyse des résultats – Problématique – Conclusion
– Hypothèses – Méthodologie

Exercice 2 – Évaluer une introduction

Voici une phrase d'introduction :

"L'oral est important aujourd'hui et beaucoup d'étudiants ont des difficultés."

1. Pourquoi est-elle insuffisante ?
2. Réécrivez-la de manière académique.

TD – Chapitre 10 : Style et communication scientifique

Exercice 1 – Réécrire un paragraphe

Réécrivez ce passage dans un style scientifique :

"On voit que les étudiants ne participent pas beaucoup et c'est un vrai problème, donc le prof doit faire quelque chose."

Exercice 2 – Préparer un mini-diaporama

Pour un mémoire fictif, proposez les titres des **6 diapositives principales** d'une soutenance.

■ TD – Chapitre 11 : TICE et numérique

Exercice 1 – Identifier les outils pertinents

Pour étudier la prononciation, proposez 5 outils numériques adaptés (TICE, IA, plateformes, applications).

Exercice 2 – Analyse critique

Expliquez en 6 lignes :

"Quels sont les risques d'une dépendance excessive aux TICE dans une recherche universitaire ?"

TD – Chapitre 12 : Intelligence artificielle

Exercice 1 – Usages de l'IA

Proposez trois usages pertinents de l'IA dans :

1. La collecte des données,
2. L'analyse des données,
3. La rédaction scientifique.

Exercice 2 – Éthique et IA

Discutez la question suivante :

"L'IA peut-elle remplacer le chercheur ?"

Argumentez en 8 lignes.

TD – Chapitre 13 : Recherche mixte

Exercice 1 – Identifier le design mixte

Associez les situations suivantes au bon modèle :

(a) explicatif, (b) exploratoire, (c) convergent.

1. Un enseignant mène un questionnaire puis réalise des entretiens pour expliquer les résultats.
2. Un chercheur commence par des entretiens pour élaborer une échelle de mesure.
3. Un mémoire combine questionnaire et entretiens réalisés la même semaine.

Exercice 2 – Construire une mini-recherche mixte

Proposez un petit design de recherche mixte sur :

"L'impact des podcasts sur la compréhension orale"

Précisez :

- Les étapes,
- Les outils,
- L'ordre des collectes.

TD – Chapitre 14 : Erreurs fréquentes

Exercice 1 – Identifier les erreurs

Trouvez les erreurs méthodologiques dans cette phrase :

"Nous avons interrogé 10 étudiants choisis au hasard dans le couloir et nous pensons que les résultats représentent toute l'université."

Exercice 2 – Réécrire un passage problématique

"Nous avons trouvé que les étudiants n'aiment pas du tout l'écrit, ce qui prouve que l'université doit changer complètement sa méthode."

Identifiez les problèmes et proposez une version neutre.

TD – Chapitre 15 : Soutenance du mémoire

Exercice 1 – Préparer l'oral

Préparez un discours de 5 lignes pour présenter :

- Le sujet,
- La problématique,
- La méthode,
- Les résultats.

Exercice 2 – Anticiper les questions du jury

Proposez **6 questions** qu'un jury pourrait poser à un étudiant en soutenance.

Corrigé des travaux dirigés

CHAPITRE 1 – FONDEMENTS DE LA RECHERCHE

Exercice 1 – Identifier le type de recherche

1. **Étude sur la motivation des étudiants en FLE à partir d’entretiens.**
→ Recherche **qualitative**, de type **descriptive** ou **compréhensive** : nous cherchons à comprendre des représentations, des perceptions, à partir de discours.
2. **Analyse statistique des erreurs grammaticales dans 200 copies d’examen.**
→ Recherche **quantitative**, de type **descriptive** : nous comptons, classons, comparons des erreurs à partir d’un corpus important.
3. **Mise en place d’un dispositif pour améliorer la compréhension orale et mesure de son efficacité.**
→ Recherche **expérimentale appliquée** : nous introduisons une variable (le dispositif) et nous mesurons son effet sur un groupe.

4. Analyse linguistique du parler jeune en milieu urbain.

→ Recherche **qualitative**, de type **sociolinguistique descriptive** : nous observons, décrivons et analysons un usage de langue dans un contexte donné.

Exercice 2 – Formuler une problématique

Thème : « *L'usage du smartphone en classe de langue* »

1. Sujet précis

→ *L'impact de l'usage du smartphone sur l'attention et la participation des étudiants en classe de FLE.*

2. Problématique

→ *Dans quelle mesure l'usage du smartphone en classe de FLE favorise-t-il ou freine-t-il l'attention et la participation des étudiants ?*

3. Hypothèses (exemples)

- H1 : *L'usage encadré du smartphone (applications pédagogiques, dictionnaires en ligne, plateformes de cours) améliore la participation orale des étudiants.*
- H2 : *L'usage non contrôlé du smartphone (réseaux sociaux, messagerie personnelle) diminue l'attention et la concentration en classe.*

4. Objectifs de recherche

- O1 : *Identifier les usages réels du smartphone par les étudiants en cours de FLE.*
- O2 : *Analyser les effets perçus de ces usages sur l'attention, la participation et la dynamique de la classe.*

CHAPITRE 2 – ÉTAPES DE LA RECHERCHE

Exercice 1 – Classer les étapes

Ordre logique de la démarche :

1. Choix du sujet
2. Revue de littérature
3. Formulation des hypothèses / questions de recherche
4. Choix de la méthodologie

5. Préparation du terrain
6. Collecte des données
7. Analyse des données
8. Rédaction du mémoire

Exercice 2 – Mini-plan de travail (8 semaines)

Sujet : « *Les difficultés de production écrite chez les étudiants de première année licence* »

1. Calendrier (exemple)

- Semaine 1 : Délimitation du sujet, formulation préliminaire de la problématique.
- Semaine 2 : Revue de littérature ciblée (articles, ouvrages, mémoires).
- Semaine 3 : Élaboration des outils (questionnaire + grille d'analyse de copies).
- Semaine 4 : Prétest et ajustement des outils.
- Semaine 5 : Collecte des données (distribution du questionnaire, collecte des copies).
- Semaine 6 : Organisation et codage des données.
- Semaine 7 : Analyse des résultats (quantitative + qualitative).
- Semaine 8 : Rédaction de la partie résultats / discussion.

2. Trois risques potentiels

- Faible taux de retour du questionnaire.
- Absence de disponibilité des étudiants ou des copies.
- Manque de temps pour l'analyse.

3. Solutions possibles

- Prévoir des relances en classe et proposer un temps dédié à la passation du questionnaire.
- Négocier à l'avance avec les enseignants pour l'accès aux copies.
- Commencer l'organisation des données dès la collecte et ne pas différer l'analyse.

□ CHAPITRE 3 – PROBLÉMATISATION ET REVUE DE LITTÉRATURE

Exercice 1 – Transformer un thème en problématique

1. Thème : « L'évaluation en classe de langue »

- *Sujet : Les pratiques d'évaluation formative en classe de FLE au niveau universitaire.*
- *Problématique : Comment les pratiques d'évaluation formative mises en œuvre en classe de FLE influencent-elles l'engagement et la progression des étudiants ?*

2. Thème : « L'enseignement de l'oral »

- *Sujet : Les stratégies d'enseignement de l'oral en première année licence FLE.*
- *Problématique : Quelles stratégies d'enseignement de l'oral les enseignants de FLE mettent-ils en œuvre en première année, et dans quelle mesure ces stratégies répondent-elles aux difficultés des étudiants ?*

3. Thème : « Les interactions enseignant–apprenants »

- *Sujet : Les formes d'interactions verbales enseignant–étudiants dans un cours de FLE à l'université.*
- *Problématique : Comment les interactions verbales entre l'enseignant et les étudiants structurent-elles la dynamique de la classe de FLE et influencent-elles la prise de parole des apprenants ?*

Exercice 2 – Analyser des citations

1. « *L'erreur est une étape essentielle dans l'apprentissage* » (Corder, 1967).
→ Citation pertinente pour un mémoire en didactique, notamment sur l'erreur, l'évaluation, l'acquisition. Elle peut figurer dans le cadre théorique, partie sur l'erreur comme indice d'apprentissage.
2. « *L'apprentissage est renforcé par l'interaction sociale* » (Vygotski, 1978).
→ Très pertinente pour un travail sur l'oral, les interactions, les approches socio-constructivistes. Elle peut servir de base théorique pour justifier des activités collaboratives ou des travaux de groupe.
3. « *Le numérique transforme l'accès au savoir* » (Auteur inconnu, s.d.).
→ Problématique : absence d'auteur identifié, absence de date. La citation est

utilisable seulement à titre illustratif, mais ne peut pas être considérée comme une référence scientifique sûre. Nous privilégierions une source académique clairement identifiée.

□ CHAPITRE 4 – ASPECTS ÉTHIQUES

Exercice 1 – Étude de cas WhatsApp

1. Problèmes éthiques

- Absence de consentement des participants.
- Violation de la vie privée et du secret des échanges.
- Non-respect de l'anonymat.
- Utilisation de données personnelles sans accord préalable.

2. Alternatives conformes

- Demander un consentement écrit ou explicite aux membres du groupe.
- Anonymiser les données (suppression des noms, photos, numéros).
- Informer clairement les participants de l'usage des données (objectif, durée, confidentialité).
- Si possible, constituer un groupe WhatsApp spécialement dédié à la recherche.

Exercice 2 – Actions acceptables ou non

1. Modifier légèrement un tableau pour qu'il soit plus "clair".

→ Acceptable **uniquement** si l'on ne change pas les données, mais seulement la mise en forme. Toute modification des résultats eux-mêmes est **interdite**.

2. Publier une enquête sans l'accord des participants.

→ Interdit : violation du consentement et de la confidentialité.

3. Traduire et citer correctement un auteur étranger.

→ Acceptable, à condition de signaler la traduction et de citer la source originale.

4. Inventer deux réponses manquantes dans un questionnaire.

→ Interdit : fabrication de données, fraude scientifique.

□ CHAPITRE 5 – RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Exercice 1 – Stratégie de recherche sur les TICE

Sujet : *Impact des TICE sur la compréhension orale*

1. Mots-clés (français)

- TICE et compréhension orale
- Didactique de l'oral
- Supports multimédias en FLE
- Écoute active en FLE
- Vidéo en classe de langue
- Apprentissage en ligne FLE

Mots-clés (anglais)

- listening comprehension
- ICT in language learning
- multimedia in FLE

2. Combinaisons avec opérateurs

- "TICE" AND "compréhension orale" AND FLE
- "listening comprehension" AND "video" AND "French as a foreign language"
- "multimédia" AND "enseignement de l'oral" NOT "primaire"

3. Bases de données pertinentes

- Cairn
- ERIC
- Persée

(au moins trois parmi celles-ci ou équivalentes : ScienceDirect, Google Scholar, etc.)

Exercice 2 – Trier des sources

1. Article Cairn (2019) sur l'écoute active.

→ Source *scientifique pertinente* (revue académique, date récente).

2. **Vidéo YouTube "Comment apprendre le français facilement".**

→ Source *non scientifique* (vidéo de vulgarisation, pas une publication académique).

3. **Blog personnel d'un enseignant.**

→ Source *peu pertinente / non scientifique* : éventuellement inspirante, mais non valide comme référence majeure.

4. **Thèse (2021) sur l'usage des podcasts en FLE.**

→ Source *scientifique très pertinente* pour un travail sur l'oral et les TICE.

5. **Publication Facebook d'un étudiant.**

→ Source *non scientifique*, non exploitable comme référence académique.

□ CHAPITRE 6 – RÉFÉRENCES ET CITATION

Exercice 1 – Corriger une référence (APA 7)

Référence donnée :

Beacco. J.C, (2010) la didactique du FLE, Didier paris

→ Version corrigée (ouvrage) :

Beacco, J.-C. (2010). *La didactique du français langue étrangère ou seconde*. Paris : Didier.

Exercice 2 – Identifier le type de source

1. *Faire apprendre* de Philippe Meirieu, ESF.

→ Ouvrage (monographie).

2. *"Teaching Listening"* dans *Cambridge Language Teaching Series*.

→ Chapitre d'ouvrage (ou contribution dans une série).

3. Article PDF téléchargé sur ERIC.

→ Article scientifique (revue académique ou article indexé).

4. Page web sans auteur ni date.

→ Ressource en ligne non fiable, non référencée scientifiquement.

□ CHAPITRE 7 – TECHNIQUES DE COLLECTE

Exercice 1 – Mini-questionnaire sur les supports vidéo

Exemple de **questions fermées** :

1. Préférez-vous les supports vidéo aux textes écrits en cours de FLE ? (Oui / Non)
2. Les vidéos vous aident-elles à mieux comprendre l'oral ? (Toujours / Parfois / Jamais)
3. À quelle fréquence votre enseignant utilise-t-il des vidéos en classe ? (Souvent / Rarement / Jamais)
4. Vous sentez-vous plus motivé lorsqu'une vidéo est utilisée en cours ? (Oui / Non / Sans opinion)
5. Comprenez-vous mieux le vocabulaire lorsqu'il est présenté dans une vidéo ? (Oui / Non)

Exemple de **questions ouvertes** :

6. Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans l'utilisation de vidéos en classe ?
7. Quelles difficultés rencontrez-vous lorsque vous travaillez avec des vidéos ?
8. Selon vous, comment l'enseignant pourrait-il mieux exploiter les vidéos en classe de FLE ?

Exercice 2 – Comparer les trois outils

Nous pouvons présenter un tableau mental :

1. Questionnaire

- Avantages : permet d'interroger un grand nombre de personnes, facile à traiter statistiquement, anonymat possible.
- Limites : réponses parfois superficielles, risque de malentendus, peu de profondeur.
- Exemple : évaluer les attitudes des étudiants face à l'usage des TICE.

2. Entretien

Avantages : accès à des discours riches, possibilité de relances, compréhension fine des représentations.

Limites : temps long, difficile à analyser, risque d'influence de l'enquêteur.

Exemple : comprendre les raisons du blocage à l'oral.

3. Observation

Avantages : accès au réel en situation, enregistrement des comportements, complément aux discours.

Limites : présence du chercheur peut modifier la situation, interprétation délicate.

- Exemple : observer les interactions verbales en classe de FLE.

□ CHAPITRE 8 – ANALYSE ET TRAITEMENT

Exercice 1 – Codage d'un extrait

Extrait : « *Je n'ose pas participer à l'oral parce que j'ai peur de faire des erreurs.* »

1. **Code initial** : *peur de l'erreur.*
2. **Catégorie** : *facteurs affectifs qui limitent la prise de parole.*
3. **Thème général** : *Insécurité linguistique et inhibition à l'oral.*

Exercice 2 – Interpréter un tableau

Résultats :

- 70 % → préfèrent les vidéos
- 20 % → préfèrent l'audio seul
- 10 % → préfèrent les textes

Interprétation possible :

Ces résultats suggèrent que la majorité des étudiants privilégient des supports visuels et multimodaux (vidéos) pour la compréhension orale. Les vidéos combinent image, gestes, contexte et parole, ce qui facilite la construction du sens. La minorité qui préfère l'audio ou les textes peut correspondre à des profils d'apprenants habitués à des formats plus traditionnels ou à des stratégies d'apprentissage différentes. Ces données confirment l'intérêt didactique des supports vidéo pour la compréhension orale en FLE.

□ CHAPITRE 9 – STRUCTURE DU MÉMOIRE

Exercice 1 – Reconstituer un plan

Ordre logique :

1. Contextualisation (dans l'introduction)
2. Problématique
3. Hypothèses
4. Cadre théorique
5. Méthodologie
6. Analyse des résultats
7. Conclusion

Exercice 2 – Améliorer une introduction

Phrase initiale :

« L'oral est important aujourd'hui et beaucoup d'étudiants ont des difficultés. »

Proposition réécrite :

Dans le contexte actuel de la communication mondialisée, la maîtrise de l'oral en langue étrangère constitue une compétence fondamentale. Or, de nombreux étudiants en FLE éprouvent des difficultés à s'exprimer avec aisance et précision, ce qui pose la question des dispositifs pédagogiques à mettre en place pour soutenir le développement de cette compétence.

CHAPITRE 10 – STYLE ET COMMUNICATION

Exercice 1 – Réécrire un paragraphe

Phrase initiale :

« On voit que les étudiants ne participent pas beaucoup et c'est un vrai problème, donc le prof doit faire quelque chose. »

Version scientifique :

Les observations réalisées en classe montrent une participation orale limitée de la part des étudiants. Cette faible implication constitue un obstacle au développement de leurs compétences communicatives et interroge, par conséquent, les pratiques pédagogiques mises en œuvre par l'enseignant.

Exercice 2 – Titres de diapositives

Exemple de 6 diapositives principales :

1. Titre du mémoire et identification (nom, université, année).

2. Contexte, problématique et objectifs de la recherche.
3. Cadre théorique et concepts clés.
4. Méthodologie : terrain, participants, outils de collecte.
5. Résultats principaux et interprétation.
6. Conclusion, limites et perspectives.

CHAPITRE 11 – TICE ET NUMÉRIQUE

Exercice 1 – Outils numériques pour la prononciation

Exemples de 5 outils :

1. Applications de prononciation (Ex. : Elsa Speak, Speechling).
2. Logiciels de reconnaissance vocale (fonction dictée de Google, outils intégrés).
3. Plateformes de répétition audio (Forvo, YouGlish).
4. Laboratoires de langues numériques ou logiciels de langue (Tell Me More, Rosetta Stone).
5. Enregistreurs audio / vidéo intégrés aux environnements de cours (Moodle, Teams, Zoom) permettant l'auto-enregistrement et la rétroaction.

Exercice 2 – Risques de dépendance aux TICE

Réponse possible (6–8 lignes) :

Une dépendance excessive aux TICE peut conduire à une forme de passivité de la part des étudiants, qui se contentent de consommer des ressources sans développer une véritable réflexion critique. Elle peut aussi affaiblir la relation pédagogique directe et la dimension humaine de l'enseignement. Par ailleurs, tous les apprenants n'ont pas le même accès aux outils numériques, ce qui risque d'accentuer les inégalités. Enfin, la survalorisation du numérique peut faire oublier que les TICE ne sont que des moyens au service d'objectifs pédagogiques, et non une fin en soi.

□ CHAPITRE 12 – INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Exercice 1 – Usages de l'IA

1. **Collecte des données**

Transcription automatique d'entretiens audio.

Extraction de mots-clés dans un corpus de messages.

Reconnaissance vocale pour recueillir des productions orales.

2. Analyse des données

Classification thématique de réponses ouvertes.

Analyse de sentiment ou de polarité.

Détection de régularités ou de cooccurrences lexicales.

3. Rédaction scientifique

- Assistance à la reformulation et à la correction linguistique.
- Aide à la structuration d'un plan.
- Gestion automatisée et formatage des références bibliographiques.

Exercice 2 – L'IA peut-elle remplacer le chercheur ?

Réponse possible :

L'IA ne peut pas remplacer le chercheur, car elle ne possède ni intention scientifique ni capacité de jugement critique. Elle peut traiter rapidement de grandes quantités de données, proposer des synthèses ou des analyses statistiques, mais elle ne définit pas elle-même la problématique, ne choisit pas la méthodologie et ne décide pas du sens à donner aux résultats. Le chercheur reste responsable des choix théoriques, de l'interprétation des données et de l'éthique de la recherche. L'IA doit donc être considérée comme un outil puissant au service de la réflexion scientifique, et non comme un substitut à celle-ci.

□ CHAPITRE 13 – RECHERCHE MIXTE

Exercice 1 – Associer les modèles

1. Questionnaire puis entretiens pour expliquer les résultats.
→ Modèle **séquentiel explicatif** (QUAN → QUAL).
2. Entretiens d'abord pour élaborer une échelle de mesure.
→ Modèle **séquentiel exploratoire** (QUAL → QUAN).
3. Questionnaire et entretiens réalisés la même semaine.
→ Modèle **convergent parallèle** (QUAN + QUAL).

Exercice 2 – Mini-design mixte sur les podcasts

Sujet : *Impact des podcasts sur la compréhension orale*

Proposition de design :

- **Étape 1 (QUAN)** : administrer un questionnaire à un groupe d'étudiants ayant utilisé des podcasts pendant un semestre (fréquence d'écoute, perception de la difficulté, auto-évaluation de la compréhension).
- **Étape 2 (QUAL)** : mener des entretiens semi-directifs avec un sous-groupe pour comprendre comment ils écoutent les podcasts, quelles stratégies ils mobilisent, quelles difficultés ils rencontrent.
- **Étape 3 (Intégration)** : comparer les tendances statistiques (par ex. sentiment d'amélioration) avec les récits des étudiants pour voir si les données qualitatives confirment, nuancent ou contredisent les résultats quantitatifs.

CHAPITRE 14 – ERREURS FRÉQUENTES

Exercice 1 – Identifier les erreurs

Phrase :

« Nous avons interrogé 10 étudiants choisis au hasard dans le couloir et nous pensons que les résultats représentent toute l'université. »

Erreurs :

- Échantillon trop faible (10 étudiants).
- Méthode de sélection non rigoureuse (au hasard dans le couloir).
- Absence de critères de sélection.
- Généralisation abusive des résultats à toute l'université.
→ Nous devrions définir un échantillon plus large, représentatif (niveau, filière, etc.), et rester prudents dans la généralisation.

Exercice 2 – Réécrire un passage problématique

Phrase initiale :

« Nous avons trouvé que les étudiants n'aiment pas du tout l'écrit, ce qui prouve que l'université doit changer complètement sa méthode. »

Proposition neutre :

Les résultats de notre enquête montrent qu'une partie importante des étudiants exprime des réticences à l'égard des activités de production écrite. Cette tendance invite à interroger les pratiques pédagogiques actuelles et à réfléchir à des dispositifs susceptibles de rendre l'écrit plus motivant et plus accessible, sans pour autant conclure à la nécessité d'une remise en cause totale du système.

□ CHAPITRE 15 – SOUTENANCE DU MÉMOIRE

Exercice 1 – Préparer un court discours

Exemple de présentation (5–6 lignes) :

Notre travail porte sur l'impact de l'usage des supports vidéo sur la compréhension orale des étudiants de première année FLE. Nous sommes parti d'une difficulté observée en classe : malgré la diversité des activités, les étudiants peinent à comprendre des documents authentiques. Notre problématique interroge donc la manière dont les supports vidéo peuvent faciliter l'accès au sens. Pour y répondre, nous avons adopté une méthodologie mixte, combinant un questionnaire et des entretiens. Les principaux résultats montrent une amélioration de la motivation et une meilleure compréhension lorsque les vidéos sont accompagnées de tâches guidées.

Exercice 2 – Questions possibles du jury

Exemples de 6 questions :

1. Pourquoi avez-vous choisi ce sujet et en quoi est-il pertinent aujourd'hui ?
2. Comment avez-vous formulé votre problématique et vos hypothèses ?
3. Pourquoi avez-vous opté pour cette méthodologie (questionnaire, entretiens, etc.) ?
4. Quelles sont, selon vous, les limites principales de votre étude ?
5. Comment interprétez-vous le résultat X (tableau, graphique, extrait) ?
6. Si vous deviez prolonger cette recherche, quelles pistes exploreriez-vous ?